

RAPPORT D'ACHÈVEMENT

Mali : PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LA REGION DE KOLIKORO-PReSAN-KL



GRUPE DE LA
BANQUE AFRICAINE
DE
DEVELOPPEMENT

I Données de base

A Données du rapport

Rapport Daté du	Rapport date:	22/08/2023	
	Date de la mission (<i>en cas de mission sur le terrain</i>)	-Date de la mission PCR -Mission expert sauvegarde environnementale et sociale)	-5-17 juin 2023 -7 Juillet 2023

B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	K.J. LITSE	M.L. AKIN-OLUGBADE
Chef de bureau national	HELENE NGARNIM GANGA	ADABERT NSHIMYUMUREMYI
Directeur sectoriel	CHIJI OJUKWU	Martin FREGENE
Responsable sectoriel	DOUGOU KEITA	A. EKLOU-SOMADO
Coordinateur d'activités	Xavier Boulanger	FATOUMATA BINTOU DIALLO
Coordinateur d'activités suppléant	Abdoulaye DJIRO	
Chargé d'équipe chargée du RAP		HAMADI LAM
Membres de l'équipe chargée du RAP		HAMADI LAM TRAORE FOUSSEYNI HAMED CHEKHANI

C Données du projet

Nom du projet : Projet de renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans la Région de Kolikoro-PReSAN-KL	
Code du projet : : P-ML-AA0-024	Numéros des instruments de financement : • Don GAFSP : 5570155000551 • Prêt FSN : 2200160001339 • Prêt FAD : 2100150031843
Type de projet : Projet d'investissement	Secteur : Agriculture

Pays : Mali		Catégorisation environnementale : 2		
Etapes de traitement du dossier – Uniquement pour les financements approuvés par la Banque (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement)		Evènements importants (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)		Décaissements et dates de clôture (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)
Source/instrument de financement : Don GAFSP, Prêt FSN, Prêt FAD		Source/instrument de financement : Don GAFSP, Prêt FSN, Prêt FAD		Source/instrument de financement : Don GAFSP, Prêt FSN, Prêt FAD
Date d’approbation : 17 Septembre 2014		Montant annulé Don GAFSP : 1 906 714 USD Montant annulé FSN : 2 769 930 UC Montant annulé FAD: 1 976 783 UC		Délai du décaissement : 31/12/2023
Date de signature : 27 Octobre 2014		Financements complémentaires :		Dates initiales de clôture : 31/12/2019
Dates d’entrée en vigueur : GAFSP : 27 Octobre 2014 FAD et FSN : 26 Mars 2015		Restructuration : La Banque a annulé les montants suivants : Don GAFSP: 1 906 714 USD FSN: 2 769 930 UC FAD: 1 976 783 UC		Délai révisé du décaissement : 31/12/2023
Dates d’entrée en vigueur du premier décaissement : 05/03/2015		Prorogations (<i>préciser les dates</i>) : 1er : 31 /12/ 2021 2eme : 31 / 12 /2023		Dates de clôture révisée : 31/12/2023
Dates réelles du premier décaissement : GAFSP 05 Mars 2015 FSN : 19 Aout 2015 FAD : 18 Aout 2015				
Source de financement (M. UC) :		Montant décaissé (montant, UC) :	Pourcentage décaissé (%) :	Montant non décaissé (UC) :
Source 1 GAFSP		14 205 524	62.22	8 625 598
Source 2 FSN		2 160 842	58.07	1 560 228
Source 3 FAD		542 676	53.04	480 541
Source 4 BSI		2 796 295	76.12	844 060
Source 5 BENEFCIAIRE		105 552	47.42	117 039
TOTAL (millions UC)		19 705 337	62.89	11 627 466
Co-financiers et autres partenaires extérieurs : Néant				
Organisme(s) d’exécution et de mise en œuvre : Coordination Nationale PRESAN-KL				

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
Chef de bureau national	ADABERT NSHIMYUMUREMYI		
Chef de division sectoriel	M. A. EKLOU-SOMADO		
Directeur régional (en tant que président de l'équipe pays)	M.L AKIN-OLUGBADE		
Directeur Sectoriel	M. FREGENE		

II Évaluation des performances du projet

A Pertinence

1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
3	L'objectif global du projet est de contribuer à l'allègement de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Région de Koulikoro. De manière spécifique, il vise à accroître, la production des filières rizicoles et horticoles, ainsi que les revenus des populations cibles. Le projet est consistant avec la stratégie d'appui à la gestion de la transition 2013-2014 pour contribuer à renforcer la résilience des populations vulnérables affectées par la crise et de favoriser une reprise de l'économie. Le projet est en conformité avec le DSP 2015-2019 : (i)l'amélioration de la gouvernance, (ii) le développement des infrastructures, en alignement avec le cadre stratégique croissance et réduction de la pauvreté (CSCR 2012-2017) sur l'axe 1 : « promotion d'une croissance accélérée, favorable aux pauvres et créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus » avec deux domaines pertinents : (i) Développement rural et sécurité alimentaire, (ii) Protection de l'Environnement. Ces deux domaines contribuent au relèvement du faible développement des chaînes de valeur et la création d'emplois à haute valeur ajoutée à travers le développement des infrastructures, le développement des chaînes de valeur pour un accroissement des productions agricoles, grâce à une valorisation des eaux de surface, à la création de pôles de développement, et à une meilleure organisation des producteurs. Les objectifs et activités du projet sont conformes aux objectifs fixés par le GAFSP sur le plan de l'amélioration du niveau de revenus et la sécurité alimentaire des populations et en conformité avec le document cadre du GAFSP

* Pour toutes les notations, l'échelle suivante a été utilisée :

4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
3	Le PRESAN-KL a mis l'accent sur la maîtrise de l'eau et sur le développement des chaînes de valeur riz et cultures maraîchères ; ceci favorise la création d'emplois, la production de valeur ajoutée et de revenus additionnels pour les populations. Le montage financier du projet a nécessité l'apport de fonds complémentaires (prêts FAD et FSN) sur le don GAFSP a conduit à une transformation du projet original dont l'objectif principal était le développement de filières rizicoles et maraîchères à travers des activités structurantes de travaux d'aménagements de nouveaux périmètres en zone OHVN et la

	consolidation du périmètre de Baguineda en zone OPIB. Les réaménagements ou modifications ont été effectuées à la suite des missions de formulation de la Banque après l'acceptation du financement GAFSP. La Revue à mi-parcours, initiée par l'UGP, a permis la création de la composante B qui comporte plusieurs nouveaux lots d'acquisition et la nécessité de conduire de nouvelles études ou complémentaires, et des travaux supplémentaires. Le PAR n'avait pas été exigé car initialement les activités du projet, n'induisaient aucun déplacement de populations, ni leur réinstallation. Cependant, au cours de la mise en œuvre du projet il a été constaté l'occupation récente par des pêcheurs d'une partie de la plaine de Balanza, à l'intérieur de l'endiguement sur une zone haute non-aménageable. Après diagnostic de la situation il a été décidé la réalisation du PAR. Le projet n'a pas prévu aussi mécanisme de gestion des plaintes (MGP). Lors d'une mission la Banque a fait une recommandation dans ce sens.
--	--

3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
Qualité à l'entrée	S assurer dès le début de la préparation du projet que les infrastructures à réhabiliter ont déjà fait l'objet d'études techniques et DAO. Ceci aura l'avantage d'éviter les longs délais d'exécution que le projet a connu. - S'assurer de l'existence d'études APD et des instruments de sauvegardes requis (EIES, PAR, PGES, etc.) de qualité, ou prévoir une actualisation de ces études techniques, environnementales et sociales avant l'instruction du projet ; - Mise en place de Mécanisme de Gestion des plaintes permettant de recevoir, d'évaluer et de faciliter la résolution des problèmes soulevés pour les populations touchées par le projet	Banque
Montage financier	Des investissements complémentaires (FAD, FSN) opérées après l'acceptation du Don GAFSP ont fait subir un changement et plusieurs nouveaux produits dont les objectifs de développement sont souvent très éloignés du développement des cultures irriguées ont été intégrés au nouveau PRESANKL.	Banque
Egalite Genre	Le projet n'a pas accordé suffisamment d'attention sur la situation du genre. Des réorientations et dispositions auraient dû être apportées et prises durant la mise en œuvre pour accorder une place plus importante à cette intégration de la dimension genre et/ou d'accès des femmes aux ressources et facilités de production, transformation et commercialisation des produits agricoles. Une réallocation des ressources de la composante B dans des actions structurantes réelles en faveur des femmes et des jeunes aurait dû être envisagée .	UGP/Comité de pilotage
Mécanisme de Gestion des Plaintes	Le rapport d'évaluation du projet prévoit le MGP. Aucun document n'a été constaté à ce sujet. La mise en place d'un MGP permet de recevoir, d'évaluer et de faciliter la résolution des problèmes soulevés pour les	Banque/UGP

	populations touchées par le projet. Les missions de supervision de la Banque devraient payer beaucoup d'attention sur la revue des dispositions du REP et réalités observées sur le terrain.	
B Efficacité		

1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)

Commentaires
<i>Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.</i> L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'allègement de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Région de Koulikoro. De manière spécifique le projet vise à accroître, sur une base durable, la production des filières rizicoles et horticoles, ainsi que les revenus des populations cibles par la maîtrise de l'eau et la valorisation des produits. Le projet intervient au niveau des zones d'encadrement de OHVN) et de l'OPIB. <u>Composantes du Projet</u> Composante A : Développement des infrastructures Sous composante A1 : Aménagements Hydroagricoles : <u>Zone OPIB</u> : Les travaux de confortement du périmètre irrigué : ➤ Travaux de revêtement des canaux primaires ➤ Travaux de revêtement des canaux secondaires, la réhabilitation de pistes intérieures, digue de ceinture ; et autres ouvrages. <u>Zone OHVN</u> : Etudes d'actualisation et Suivi des travaux d'aménagement hydro-agricoles sur superficie totale de 1256 ha Sous-composante A2 : Aménagement de Périmètres Maraîchers : Sur financement du GAFSP, il est prévu l'aménagement de jardins maraichers féminins de 18 ha en zone OHVN Sous composante A3 : Infrastructures de désenclavement Les études APD et l'élaboration des DAO pour les 57 km de pistes rurales en zone OHVN ont été réalisées mais n'ont pas été exécutées suite à l'annulation. Sous composante 4 : Infrastructures de commercialisation Les activités liées aux infrastructures de commercialisation dans les deux zones OHVN et OPIB ont aussi fait l'objet d'annulation. Sous composante A5 : Infrastructures sociales de base : Activité annulée annulée Composante B : Développement des chaînes de valeur : Les activités de cette composante sont mises en œuvre essentiellement à travers les conventions avec des structures spécialisées et services de consultants Sous composante B1 : Mise en valeur des exploitations : (i) actions de vulgarisation et d'appui-conseils ; (ii) accès aux intrants et semences améliorées ; (iii) appui à l'équipement agricole ; et (iv) activités de recherche.

Sous composante B2 : Renforcement des capacités : le projet devait assurer le renforcement des capacités de techniciens de producteurs et céréaliers.

Sous composante B.3 : Appui à la transformation et à la commercialisation : (i) la construction d'unités de transformation ; (ii) l'appui à la mise en place d'un système d'information de marche ; et (iii) l'appui à l'organisation des filières.

Sous composante B.4 : Appui à l'entrepreneuriat agricole :

- Aide à l'emploi des jeunes et à l'installation de GIE
- Développement du partenariat public/privé (PPP) : activité annulée
- Appui à la réflexion sur les agropoles : études de faisabilité de la mise en place des agropoles dans la zone koulikoro .

B5 : Activités d'appui à la santé et à la nutrition

- ❖ Dispositif dépistage VIH/SIDA et soins de santé :
- ❖ Appui et mise en place de cantines scolaires
- ❖ Démonstrations culinaires et équipements
- ❖ Maladies hydriques et autres

C. Gestion de Projet : cette composante consistait en : acquisition ; (iii) gestion financière ; (iv) Système de SE; (vi) audit, de suivi-évaluation, avancement et suivi PGES.

Le détail des réalisations et progrès accomplis est donné en annexe

(iv) Établissement de rapports sur les effets

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année) (A)	Valeur la plus récente (B)	Cible visée (C) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) [(B-A)/(C-A)]	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Effet 1 : Production agricoles augmentées et diversifiées dans la zone d'intervention						
Production de riz paddy et de légumes	1 300 kg/ha riz paddy	4 441,44kg/ha	4 250 kg/ha de riz paddy	105	La production du riz paddy liée aux activités du projet n'a été possible qu'en zone OPIB car la réhabilitation des périmètres a OHVN n'a pas eu lieu	Non
	18 398,77 kg/ha de tomate	12 372,69 kg/ha	28 000 kg/ha de tomate	44		Non
	20 183,26kg/ha	15 021,24 kg/ha	30 000 kg/ha d'oignon / échalote	50		Non

	d'oignon / échalote					
Effet 2 : Principaux revenus tirés des exploitations						
R1 : Producteur riz (FCFA/ha/an)	R1: 26.144	226.513	R1 : 149.715	151	Valable en zone OPIB ; non déterminé en zone OHVN	
R2 : Producteur oignon/échal ote (FCFA/ha/an)	R2 : 948.530	3 386 689	R2 : 3.333.188	102		
R3 : Producteur tomate (FCFA/ha/an)	R3 : 1 059 255	879 450	R3 : 3.096.013	28		
R4 : Transformat eur (FCFA/an)	R4 : 345 000	Non déterminé (ND)	R4 : 650.000	-	Infrastructures de transformation non rendues disponible par suite d'annulation de l'activité	
R5 : Commerçant (FCFA/an)	R5 : 500 000	ND	R5 : 845.000	-		
Notation (voir méthodologi e EER)	Compte-rendu descriptif					
2	La mauvaise gestion du projet associée à la mal gouvernance et aux deux suspensions des décaissements et la démission / licenciement d'une bonne partie du personnel de l'UGP ont négativement impacté l'exécution du projet. À la date de la mission de préparation du rapport d'achèvement, le projet ne pourra plus atteindre la majeure partie de ses réalisations attendues à la date de clôture qui est le 31 décembre 2023. Quelques activités ont été annulées (travaux aménagements hydroagricoles et mesures d'accompagnement) et reportées sur le nouveau projet financé par la Banque. La suspension des décaissements ayant entraîné la suspension de la quasi-totalité des activités du projet, les objectifs ne peuvent plus être atteints d'ici la clôture du projet fixée au 31 décembre 2023					

(v) Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisati on de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateu r sectoriel de base (Oui/Non)
Composante A : Développement des infrastructures					
A1 Aménagements hydro-agricoles					

Superficie PI aménagée et valorisée (ha)	0	1256 ha	44%	Ces superficies concernent les périmètres de Balanzan, Figuiratomo, Koursalé et Séguéla (Zone OHVN). La totalité des travaux des infrastructures en vue de la réalisation des périmètres de Balanzan, Figuiratomo, Koursalé et Séguéla (Zone OHVN) ne sont pas achevés et ont atteint les taux suivants : Séguéla 32,24% ; Figuiratomo 59,05% ; Balanzan 33,35%, Koussalé 51,66%. Ils ne sont pas valorisés	Non
Superficie Bas-Fonds aménagée et valorisée	0	50	0	La réalisation de ces périmètres maraîchers n'a pas eu lieu. Ils ont été intégrés aux travaux d'aménagement de périmètres rizicoles des zones concernées sauf pour le périmètre maraîcher de Faragoué lie à l'aménagement du Bas-fond de Faragoué qui fait partie des activités annulées conformément à la lettre N° COML/LTR/RP/SFA/2021/02/N°061 en date du 24/02/2021.	Non
Km de canaux revêtus à Baguineda	8,7km (CP)	8,7	100		
	50,58 km (Csc)	56,7 km	89,28%		
Superficie de jardins aménagée et valorisée pour les femmes (ha)	0	18	0	Annule	
Superficie de bas fond valorisees	0	1000	0%	Annule	
A2 ; Infrastructures de commercialisation					
Nbre de magasins de stockage construits	0	5	0	Annule	
Nbre de cases construites et opérationnelles	0	3	0	Annule	
Nbre de marches améliorés	0	9 (étales pour femmes)	0	Annule	

Nbre de Centres polyvalents construits et opérationnels	0	5	0	Annule	
Travaux confortatifs abattoir	0	1 confortement	0%	Annule	
A3 Infrastructures de désenclavement					
Km pistes d'accès aux PI OHVN réhabilitées	0	57	0%	Annulé	
Km pistes PI OPIB Baguinéda Réhabilitées	27	60	45%		
A4 Infrastructures socio-économiques de base					
Nbre CSCOM (cases de santé construites améliorées)	0	2	0%	La construction des cases de santé n'est plus d'actualité au niveau de la Direction Nationale de la Sante (DNS). Il s'agit maintenant de d'apporter un appui institutionnel aux CSCOM existants. Une convention a été signée avec la DSN dans ce sens.	
Nombre salles de classe Construites	9	9	100	Classes construites au niveau de OHVN	
Nombre de forages réalisés	25	25	100	OPIB :10 OHVN :15	
B : Développement des chaînes de valeur					
B1 : Mise en valeur des exploitations					
Pourcentage d'accès aux intrants de qualité	0	>50% (30% aux F)	0	Activité annulée lors de la restructuration	
Pourcentage d'UPA équipées	0	>25% (dont dotation aux F)	0	Activité annulée lors de la restructuration	
Nombre tests variétaux réalisés	2	100 tests	2		
B2 ; Renforcement des capacités					
Nombre de personnel alphabétisées	590	1.500 personnes (50% F)	46	OPIB ; 340 OHVN : 250	
Nombre d'OP structures	67	150 OP (30% F)	44,6%	OPIB :42 OHVN : 25	
Nombre de staff formé au niveau de OPIB, OHVN et Ministère Agriculture	50	100 pers	50	OPIB :20 OHVN :30	

Nombre centres polyv. Construits et équipés	0	25 centres appuyés (60% F)	0	Activité annulée	
Nombre de personnes au sein de CSCOM/ECOLS/AEP	400	400 personnes (50% F)	100	OPIB :200 OHVN :200	
B3 : Appui transformation et commercialisation					
Nombre d'UT construites et équipées	0	Au moins 25 UT	0		
Système information marchés renforcé	0	1 SIM	0	Activité annulée	
Nombre de faitières mises en place	1	> 6 faitières	16		
B4 : Appui à l'entrepreneuriat agricole					
Nombre innovations techniques diffusées	2	Au moins 5 innovations	40	2 (test de fertilisation et d'amélioration Variétale)	
Nombre initiatives AGR développées	20	Au moins 20 AGR (50% F)	100		
Nombre de PPP développés	0	Au moins 3 PPP	0	Annule	
Nombre de jeunes formés et installés	680	750 formés, 150 installés	0,1% forme 0% installé	196 sélectionnés et 68 formés et 0 installé	
B5 : Activité d'appui à la sante et à la nutrition					
Nombre de points de dépistage	1	6 points de dépistage	16		
Nombre de cantines scolaires mises en place	1	6 cantines (gérées par F)	16		
Nombre démonstrations culinaires effectuées	159	Au moins une par mois (F)		159 démonstrations réalisées sur les six (6) sites du projet	
Nombre personnes formées aux techniques IEC	300	300 pers. (80% F)	100	OPIB :150 OHVN :150	
C : Gestion du projet					
PPM tenu et respecté		PPM à jour et respecté		PPM tenue mais non respecte	
3.2 Taux de décaissement conforme	5	environ 20% par an	25	Non atteint du aux suspensions	
3.3 Rapports d'audit produits		5 rapports d'audit validés	120%	Ceci tient compte des prorogations de la duree du projet	
3.4 Système de SE opérationnel	0	à jour durant l'exécution	0	Système faible et pas opérationnel	

3.5 Promotion genre assure		données désagrégées disponibles		Données non fiables à cause de non disponibilité de spécialiste genre au sein de l'UGP	
Produit 5 - Rapports d'audit, de suivi-évaluation, trimestriel d'avancement et environnemental (PGES		Pour le volet environnemental : le projet a fourni 4 rapports trimestriels en 2022 et 03 rapports trimestriels en 2021. Depuis 31 décembre 2022, 07 rapports ont été fournis		Pour le volet environnemental : le projet a fourni 4 rapports trimestriels en 2022 et 03 rapports trimestriels en 2021. Depuis 31 décembre 2022, 07 rapports ont été fournis	Oui
Le projet a régulièrement transmis des rapports trimestriels d'avancement et des rapports trimestriels et mensuels de mise en œuvre du PGES. Cependant au plan de sauvegardes environnementale et sociale, le projet devra réaliser l'audit environnemental et social de clôture pour ainsi se conformer à une exigence fondamentale du SSI de la Banque					
Notation (voir méthodologie EER)*	Compte-rendu descriptif				
2	52% (soit moins de 75% des produits) seront atteints à la fin de l'année. La suspension des décaissements n'a pas permis de réaliser des activités (3 ans cumules de suspension). Avec la suspension en vigueur de la quasi-totalité des activités du projet, les objectifs ne peuvent plus être atteints d'ici la clôture du projet fixée au 31 décembre 2023.				

(vi) Notation de l'Objectif de développement (OD)

Notation de l'OD (à partir de l'EER actualisé)*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 250 mots)
2	La suspension des décaissements, encore en vigueur, ayant entraîné la suspension de la quasi-totalité des activités du projet, les objectifs ne peuvent plus être atteints d'ici la clôture du projet fixée au 31 décembre 2023.

2. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
Non disponible. Aucune information et données disponibles dans les rapports au niveau de l'UGP.	53.000 directs 178.000 indirects	SO	SO	SO

(vii) Effets imprévus ou additionnels (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
1. Production maraichère accrue due au fait que les paysans ont introduit la culture de niébé et haricot qui leur a procure des revenus additionnels pour les ménages	1. Augmentation du revenu des ménages et amélioration nutritionnelle	Positif	Moyen
2. Non accès des producteurs à leurs champs de culture durant les travaux d'aménagement couplé a la suspension des travaux d'aménagement ayant entraîné la non exploitation des terres. L'arrêt des travaux a entraîné la non exploitation de 2 406 ha de riz qui correspond à une perte de quelques 17863 tonnes de riz et 16 200 tonnes de produits maraichers affectant ainsi 1615 exploitants en campagne hivernage et contre saison (de 2020 à 2021).	2. Economique et social : pertes de culture donc de revenus.	Négatif.	Elevé
3. Perte d'emploi (saisonnier, conducteurs d'engins, femmes et jeunes) : Les revenus tirés des activités de repiquage effectuée par les femmes et les jeunes ont fortement baisse.	3. Economique	Négatif	Moyen
4. Accumulation des charges au niveau des banques (emprunt banque commerciale et des prestataires (immobilisation du matériel et du personnel)	Financière	Négatif	Moyen

1. Leçons tirées relativement à l'efficacité (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
1. Absence de concept théorie de changement	Une approche TDC en cohérence avec le cadre logique est appropriée pour une meilleure évaluation des résultats sur la chaîne de valeur	Banque
2. Comment assurer la performance de l'agence d'exécution	Mobiliser dès le démarrage du projet le spécialiste en sauvegarde environnementale et le spécialiste en sauvegarde sociale au sein de l'UGP pour assurer le suivi de la conformité environnementale et sociale du projet ; Le PGES du Projet avait prévu le recrutement d'un spécialiste en environnement. Cependant l'Unité de gestion du projet du PRESAN-KL ne dispose pas de spécialiste en environnement. Au niveau des offices et OHVN) et OPIB) deux environnementalistes ont été mobilisés (soit un environnementaliste par office).	UGP/Banque

1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d'exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation
5 ans	8 ans et 9 mois	0,6	1
Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)			
Le financement du projet a été approuvé par le biais de trois sources de financement (prêt FAD, FSN, et don GAFSP). Le projet a été approuvé le 17 septembre 2014. L'accord de Don GAFSP signé le 27 octobre 2014 est entré en vigueur à la même date, mais le premier décaissement n'est intervenu que le 5 mars 2015 soit 7 mois après. La durée du projet était de 5 ans et la dernière date de décaissement était fixée au 31 décembre 2019, mais la date réelle est le 31 décembre 2023 (48 mois de retard) avec deux prorogations/extensions. Les raisons des retards dans le démarrage et la mise en œuvre du projet sont les suivantes : (i) retard dans la mise en place de l'équipe du projet ; (ii) plan de mise en œuvre non réaliste pendant la phase de préparation du projet qui n'a pas pris en compte les périodes de préparation des études. Les études et rapports d'APD et du DAOI ont été menées pendant la mise en œuvre du projet et ont été achevées et validées en 2016 (deux ans après l'approbation du projet) ; (iii) long délai dans les procédures d'acquisition qui ont pris parfois 6-8 mois avant complétion. Il a été noté de la validation des DAOI au démarrage des travaux, quinze mois ont été consacrés à l'instruction de ce marché) ; (iv) retards dans l'octroi des avis de non objection (ANO) de la Banque (parfois 8 mois) ; (v) instabilité du personnel de l'UGP et au sein du Ministère : une série de démissions et licenciements d'une bonne partie du personnel de l'UGP (coordinateur du projet, RAF, comptable, et suivi évaluation, charge des acquisitions, charge de communication). Le projet a connu sept (07) Ministres chargés de l'Agriculture à la tête du département de tutelle du projet et les directeurs des offices ont été remplacés au moins trois fois ; (vi) perturbation des travaux d'aménagement hydroagricoles pendant les saisons de pluie. Au vu des difficultés rencontrées par le projet aucune révision du calendrier d'exécution n'a été opérée. L'exécution des travaux a été sérieusement impactée par ces suspensions répétitives des décaissements sur le projet. La première suspension du projet est intervenue le 11 avril 2018, soit 4,5 mois après le démarrage des travaux ; la deuxième suspension (en cours), est intervenue le 14/02/2020, soit 45 jours après le démarrage effectif de la prorogation. Cette situation combinée à d'autres facteurs exogènes (situation sécuritaire et sociopolitique au Mali, COVID 19) a entraîné de sérieuses perturbations dans la mise en œuvre des activités du projet, notamment les travaux d'aménagement hydroagricoles. Les travaux ont connu au total un arrêt de 44 mois. L'efficacité est jugée très insatisfaisante.			

2. Efficacité de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation
62,89	86	0,73	1
Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)			

Le coût total du projet estimé lors de l'évaluation était de 57,61 millions de dollars dont 37,21 millions de dollars du GAFSP. Il y a eu des changements dans le plan de financement à l'achèvement par rapport à l'évaluation suite à l'annulation partielle effectuée en Février 2021 sur les financements du projet à savoir 1 976 783 UC pour le prêt FAD ; 2 769 930 UC pour le prêt FSN et **1 906 714 USD pour le Don GAFSP**. A la suite de la restructuration du portefeuille du pays, la Banque a décidé d'annuler toutes les activités dont le processus d'acquisition n'a pas démarré ou n'a pas été bouclé, sauf pour les audits de la gestion financière, l'audit des conventions, les audits environnementaux et sociaux ainsi que les missions d'achèvement des projets. Le coût de ces activités a été proposé à l'annulation et confirme par correspondance NO Réf : COML/LTR/RP/SFA/2021/02(N0061 en date du 24 février 2021.

Les taux moyens d'engagement (pour les trois sources de financement) sont de 74% pour le prêt FAD, 96% pour le Don GAFSP et 88% pour le Prêt FSN. Les fonds du projet engagés ne seront pas entièrement utilisés à la clôture du projet prévue pour le 31 décembre 2023

L'efficacité de l'utilisation des ressources est jugée très insatisfaisante.

3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation
26%	Non calculé	1
Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)		
Le taux de rentabilité économique n'a pas été calculé lors de la mission de préparation du rapport d'achèvement car les hypothèses reposaient sur les revenus générés par les productions agricoles et horticoles n'ont pas été réalisées. Les productions attendues n'ont pas été réalisées, car les aménagements hydroagricoles support des activités de production n'ont pas été réalisées du fait que les activités du projet ont été arrêtées pour cause de plusieurs suspensions des décaissements et annulation des activités liées aux travaux d'aménagement, de production et de commercialisation.		

4. État d'avancement de l'exécution (IP)

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER). (longueur maximale indicative : 500 mots)
2	i) Respect des Engagements <u>Conditions du projet</u> : au moins 75 % des clauses conditions relatives aux conditions spécifiques et générales contenues dans les documents juridiques ont été effectivement respectées. <u>Autres conditions</u> : Indemnisation- parmi les autres conditions figurait <i>fournir au plus tard le 31 décembre 2015 et avant le démarrage des travaux, le rapport attestant les compensations aux producteurs (terres de culture pluviale contre terres aménagées) et les indemnités accordées aux personnes affectées pour pertes de récolte</i>. Cette condition n'a pas été satisfaite alors qu'elle devrait conditionner le démarrage des travaux d'aménagement hydroagricole. <u>Sauvegardes Environnementale et sociale</u> : : le Donataire s'engageait à exécuter le projet et le PGES, et les faire exécuter par ses contractants conformément au droit national, aux recommandations, prescriptions et procédures contenues dans le PGES ainsi qu'aux règles et procédures du Fonds en la matière. La mise en œuvre du PGES a connu plusieurs insuffisances comme : (i) la non intégration des clauses environnementales et sociales dans les DAO et les marches des entreprises, (ii) la faible

exécution des mesures environnementales et sociales par les entreprises et le projet, (iii) l'absence de surveillance environnementale et sociale et de Gestion de Mécanisme des plaintes, (iv) le faible niveau de suivi environnemental et social en dehors de l'implication de la Direction Nationale de l' assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) jusqu' en 2019 (v) l'absence de production de rapport sur la mise en œuvre du PGES-Chantiers.

Audit : Transmission au Fonds des rapports d'audit des comptes du Projet six (6) mois au plus tard après la fin de l'exercice comptable concerné : Les rapports d'audits sont fournis mais toujours après la date butoir fixée dans les accords de financement. Des défaillances ont été relevées au niveau du contrôle interne.

ii) Système et procédures du projet

Audit : Transmission au Fonds des rapports d'audit des comptes du Projet six (6) mois au plus tard après la fin de l'exercice comptable concerné : les rapports d'audit des comptes du Projet au titre des exercices 2018, 2019 et 2020 ont été soumis. Les rapports d'audits sont fournis mais toujours après la date butoir (7 mois de retard) fixée dans les accords de financement

Passation des marches : Les règles et règlements de la Banque ne sont pas systématiquement appliqués. De long délais travaux) il s'est écoulé quinze (15 mois). L'ANO de la Banque n'a été obtenue qu'en janvier 2017 pour un projet dont l'instruction du marché des études travaux (de la validation des DAOI au démarrage) est supposée se terminer en 2019.

Des défaillances majeures sont identifiées dans la gestion des marchés notamment la libération des cautions de bonne exécution et d'avance de démarrage alors que les avances ne sont totalement remboursées. La performance est jugée insatisfaisante

Gestion financière : Le système de gestion financière en place au sein du Projet a été caractérisé par plusieurs insuffisances. Les décaissements sont suspendus depuis le mois de février 2020. Le projet n'élabore pas de PTBA depuis 2018 du fait de suspension des décaissements et de la démobilisation des membres du comité de pilotage. En outre, aucun cadre de prévision et de suivi des ressources de contrepartie nationale n'existe, à la suite de la saisie des comptes du projet par une banque de la place. Il n'existe pas un cadre de prévision et de suivi budgétaire. Les capacités de l'unité de gestion financière sont faibles. Le risque fiduciaire a été jugé élevé. La performance est jugée très insatisfaisant.

Suivi-Evaluation : Des outils et des systèmes de collecte et de gestion des données sont en place, mais les rapports trimestriels sur l'état d'exécution ne sont pas fréquemment soumis. L'actualisation de la situation de référence établie à la formulation du projet, n'a pas été réalisée dès le démarrage du projet.

iii) Exécution et financement du projet

Décaissement : le taux de décaissement du prêt FAD est de 53,04 %, celui du prêt FSN, 58,07 % et **62,22 % pour le don GAFSP**. Le taux décaissé par la contrepartie est de 76,12 %. Il a été constaté des différences au niveau des montants alloués et décaissés de certaines catégories de dépenses, Ces écarts s'expliquent d'une part par la non prise en compte de l'annulation partielle des financements et d'autre part par la comptabilisation par le projet des dépenses inéligibles rejetées par la Banque.

Engagement : Les engagements se situent comme suit : 73,91% (FAD) ; 88,27% (FSN) ; **95,69% (GAFSP)**. Les engagements ne pourront pas être exécutés pour compléter les activités prévues par suite des suspensions et annulation partielle de ressources.

5. Enseignements tirés relativement à l'efficience

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
Qualité à l'entrée	L'ajout des financements FAD et FSN à celui du GAFSP pendant la mise en œuvre du projet altère la cohérence et les objectifs initiaux définis dans le rapport d'évaluation issu de la proposition approuvée par le GAFSP. La préparation des études techniques pendant la mise en œuvre du projet occasionne des retards dans l'exécution des travaux. Les études devraient être faites avant que le projet ne démarre en ayant recours aux actions anticipées dans le processus des acquisitions	Banque
Système de suivi évaluation	Le manque d'un manuel de suivi évaluation pour un suivi efficace et régulier des projets par les structures et organes en charge limite la qualité du système de suivi évaluation	UGP/Banque
Suivi de mise en œuvre adéquat du projet	Il est important de s'assurer d'une bonne maîtrise des délais d'exécution du projet. Le suivi régulier de la mise en œuvre du projet a été nécessaire pour s'assurer du bon déroulement du projet en vue de l'atteinte des objectifs assignés. Les activités suivantes pourront aider à une meilleure maîtrise du suivi régulier : • La supervision périodique et régulière des activités du projet et mise en œuvre des mesures E&S • Fonctionnement régulier du comité de pilotage • Stabilité du personnel de l'UGP.	Banque/ Emprunteur/UGP
Suivi financier	Des garanties de bonne exécution des travaux n'ont pas été demandées aux entreprises et il a été noté la non justification des avances accordées au titre des conventions conformément aux clauses contractuelles et des demandes de remboursement des fonds non justifiés et/ou non utilisés. Un suivi par le projet de la validité des garanties bancaires de bonne exécution, de restitution des avances de démarrage et de bonne fin d'exécution est impératif.	UGP

D Durabilité

1. Viabilité financière

Notation	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
1	La viabilité financière du projet n'est pas garantie due à : (i) l'annulation partielle des ressources du projet ; (ii) mauvaise gestion des fonds/ressources ; (iii) le recours, par la coordination du projet, aux banques commerciales pour le financement des activités des deux Projets (PRESAN-KL et PRESA/DCI)

2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
2	L'exécution des activités relève du Ministère du développement rural (MDR) qui a confié la coordination des activités à une équipe de gestion commune au projet PRESA/DCI, également financé par la Banque (projet approuvé le 03/12/2013). Cette option vise à mutualiser certains dispositifs, réduire les coûts de fonctionnement et renforcer la gouvernance opérationnelle au sein du Ministère de tutelle. La mise en œuvre du PReSAN-KL s'est faite par le biais des structures décentralisées sous la tutelle du Ministère du Développement Rural et la coordination des activités confiée à une Unité de Gestion (UGP). Sur le terrain, la mise en œuvre et le suivi des activités sont de la responsabilité des deux offices (OPIB et OHVN) qui sont des structures dotées d'une autonomie de gestion financière et administrative. L'objectif de cet ancrage institutionnel est de préparer les conditions objectives d'une appropriation des activités et des résultats du programme par l'Etat en vue d'en assurer une durabilité effective. Le projet a fourni des ressources adéquates pour la formation de tout le personnel technique du ministère, des deux offices, et des organisations paysannes. Les bénéficiaires et agents du Ministère et des offices ont été formés et ont élargi leurs capacités et leurs expériences. Cependant la faible coordination entre ces différentes structures peut affecter la durabilité institutionnelle. Elle mérite d'être renforcée

3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
2	Le suivi de l'exécution physique tout comme le suivi interne et externe du projet, sont confiés entièrement à des structures extérieures au ministère de l'agriculture ou aux offices. Une convention a été conclue pour une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) avec une prolifération de protocoles de services et forte implication des ONG et un rôle prépondérant de la coordination du projet ont eu un effet de minimiser le rôle des offices. Cette situation ne peut être pérenne dans la mesure où après les accords contractuels (à durée limitée) à travers les conventions aucun appui ne sera possible.

4. Durabilité environnementale et sociale

Notation	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
1	Les études d'impacts environnemental et social (EIES) des plaines de Balazan (200 hectares), de Figuiratomo (356 hectares), de Koursalé (200 hectares) et Séguéla (500 hectares) ont été réalisées en 2014 par l'Office de Haute Vallée du Niger (OHVN). Ces études ont été validées par la DNACPN. Toutefois, elles n'ont été approuvées et publiées par la Banque. Pour la mise en œuvre du PGES, les constats sont les suivants : (i) absence d'environnementalistes dans les entreprises en charge des travaux ; aucune entreprise n'a réalisé un PGES de chantier ; , (ii) non réalisation de plan d'action de réinstallation (PAR) alors que les travaux d'aménagement de la plaine de Balanza nécessitaient de la réinstallation, (iii) absence de mécanisme de gestion des plaintes, (iv) non réalisation des audits annuels de performance environnementale et sociale, les activités reboisement ont été partiellement réalisées (2 hectares environ), les zones d'emprunts n'ont pas été restaurées pour cause de suspension, la convention signée avec la DNACPN pour le suivi environnemental n'a pas été totalement exécutée suite à la suspension des décaissements, les employés sur les chantiers de travaux n'étaient pas dotés en EPI (dispositifs destinés à protéger une personne contre un ou plusieurs risques pour sa santé et sa sécurité) , le

	chantier ne disposait pas d'une assurance et ouvriers n'étaient pas affiliés à la sécurité sociale pendant la durée de leur contrat, plusieurs activités de renforcement de capacités ont été réalisées par le Projet dans les domaines de formation, de sensibilisation, de réalisations d'infrastructures dans les domaines de santé, de l'éducation et de l'accès à l'eau potable, l'acquisition des équipements divers (moustiquaires imprégnées) et renforcement du plateau technique du CSCOM de Baguinéda-Camp, kits d'accouchement et tricycles médicalisés, construction de neuf (09) salles de classes ont été construites dans trois sites (Séguéla, Koursalé et Balazan).
--	---

5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
Suivi environnemental	L'absence d'un expert en sauvegarde environnementale et sociale dans l'équipe de l'Unité de Coordination du projet n'a pas permis un suivi rapproché du respect des engagements contractuels et des clauses environnementales. Les contrats avec les entreprises des travaux ne comportaient pas de clauses sur l'environnement.	UGP/Banque
Implication des structures du MDR (Directions et Offices)	Le projet a utilisé une approche de Maitrise d'Ouvrage Délégée qui a conduit tout le processus avec une faible implication et droit de regard des structures du MDR, des Offices. La qualité des dossiers de passation de marches s'en est fait sentir	Gouvernement
Compétences et qualifications des entreprises des travaux	Quelques défaillances des entreprises sur la qualité des travaux des aménagements hydroagricoles et des forages ont été relevées ainsi qu'une faiblesse dans leurs capacités financières. Une sélection rigoureuse doit être faite lors de l'évaluation des offres ou pour les travaux qui requiert une haute technicité/qualification faire appel à la procédure de préqualification	UGP/Banque

III Performances des parties prenantes

A Pertinence

1. Performance de la Banque

Notation*	Commentaires à insérer par la Banque sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	La performance de la Banque a été jugée en termes de la qualité de la supervision, l'efficacité de l'administration du prêt, appui à la mise en œuvre, et le suivi recommandations. La Banque a procédé à une mission de lancement du projet avec une équipe pluridisciplinaire composée du chargé du projet, un spécialiste en acquisition, un expert financier et un chargé des décaissements. La Banque a entrepris des missions de supervision technique, fiduciaire, auditeur général, revue indépendante des acquisitions, revue de portefeuille. Pendant la période de la pandémie de la COVID-19, le télétravail a constitué une limitation à la mise en œuvre de certaines diligences. C'est durant ces missions que la Banque a noté la mauvaise gouvernance et a découvert plusieurs manquements dans la gestion financière (détournement de fonds, dépenses inéligibles, pratiques non conformes aux accords de prêt). La Banque a alerté le

gouvernement sur les risques et a fait des recommandations et pris des actions suspensives en vue de résoudre les problèmes et améliorer la performance du projet. Cependant Il a été note : (i) la revue à mi-parcours du projet n'a pas été faite par la Banque pour apporter les mesures correctives et les réajustements éventuels sur les activités et orientation, ainsi qu'une capitalisation des acquis ; (ii) des retards importants (8 mois) sur la délivrance des ANO ayant impacte négativement sur la mise en œuvre des activités avec, pour conséquence , un dérapage sur le calendrier d'exécution ; (iii) des changements fréquents de charges de projets qui ne militent pas pour un suivi régulier et permanent (le projet a connu 5 charges de projet (TM) durant sa mise en œuvre). Au vu de cette situation, les décisions prises par la Banque de cloturer le projet visent à améliorer la qualité du portefeuille et la capacité de mobilisations des ressources du Mali et assainir le portefeuille de la Banque au Mali et relever la performance pour permettre au gouvernement de réengager 70% des ressources annulées du FAD et du FSN. Globalement la performance de la Banque a été jugée satisfaisante.	
Questions clés (liées à la performance de la Banque, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés
Suivi sur le terrain	Le manque de suivi régulier sur le terrain. Le suivi régulier et la supervision périodique des activités par la Banque et le gouvernement sont essentiels pour résoudre rapidement les difficultés et les contraintes rencontrées. Des ajustements et des recommandations pourraient être faits et mis en œuvre lors de la revue annuelle par le comité de pilotage, des missions de supervision, de la revue à mi-parcours et des missions de suivi externe.
Délais de réactivité	La Banque a pris beaucoup de retards dans la délivrance des ANO sur plusieurs dossiers.
Stabilité du personnel chargée de projet (TM)	Il a et constaté une instabilité des charges de projets ce qui contribue aussi à créer des retards dans la prise de décisions surtout pour un projet problématique tel que le PReSAN-KL.

2. Performance des emprunteurs/donataires

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	Ministère FINANCES : Le projet a été approuvé le 17 septembre 2014 et l'accord de Don GAFSP signe le 24 octobre 2014. Le taux de décaissement de la contrepartie nationale est de 76,12%, ce qui constitue un gros effort du gouvernement avec des pressions énormes sur les ressources budgétaires. AU moins 75 % des clauses conditions relatives aux conditions spécifiques et générales contenues dans les documents juridiques ont été effectivement respectées. Le projet a connu une forte mobilisation des autorités maliennes (Ministères Economie et Finances, DGDP, MDR) pour aider à la levée des contraintes dans la mise en œuvre du projet. A la suite de la mauvaise gestion et mal gouvernance constatée au plus haut niveau de la coordination de l'UGP, et des actions suspensives de la part de la Banque, des sanctions ont été prises par les autorités à l'endroit du coordinateur du projet. Le Ministère des finances a entretenu des contacts réguliers avec le Bureau Pays de la Banque en vue de la résolution des problèmes de mise en œuvre du projet.

Questions clés (liées à la performance de l'emprunteur, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés
Compétence et qualification du personnel de l'Agence d'exécution	Il a et constate une faiblesse dans les compétence et l'éthique de certains membres du personnel de l'Agence d'exécution du projet. Il est essentiel de procéder à une évaluation rigoureuse du personnel de l'Agence d'exécution du projet
Contrepartie nationale	Le Gouvernement s'est acquitté convenablement de la contrepartie nationale. Ceci démontre l'intérêt accordé au projet et l'engagement des pouvoirs publics à s'approprier du projet.
Suivi externe	Un suivi externe régulier doit être fait pour s'assurer du bon fonctionnement du projet et du respect des engagements pris,
Coordination	Bien que la coordination entre l'UGP et les offices a été maintenue, il ya lieu d'élargir cette coordination avec les Ministères en charge de l'Agriculture et celui des finances. Des réunions régulières doivent être organisées ainsi que des missions conjointes de supervision.

3. Performances des autres parties prenantes

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
2	UGP : Des faiblesses ont été observées par rapport à la gouvernance globale du projet et au suivi des intervention sur le terrain. Cette situation se caractérise par : (i) dépenses fictives par le nombre élevé des acquisitions non prévues ; (iii) Les retards importants notés dans l'exécution de presque tous les marchés en raison de leur complexité entretenue dans le PPM ; (iv) La violation du principe de l'équilibre budgétaire. L UGP a procédé à des emprunts auprès des banques commerciales pour financer des activités du projet non prévues. En termes de planification, l'UGP n'a pas produit de PTBA depuis la suspension des décaissements de la Banque, et de la démobilisation du comité de pilotage, malgré la disponibilité des ressources de la contrepartie nationale et les dépenses dans le cadre de prévision et de suivi L UGP a consacré beaucoup plus de temps à satisfaire les conditions de levée des suspensions de décaissements du projet. Dans le cadre du suivi-évaluation du projet, les rapports trimestriels d'exécution du projet ne sont plus produits par l'UGP. Seuls les rapports trimestriels de suivi financier sont régulièrement transmis à la Banque ainsi que les rapports semestriels du GAFSP, rapports produits avec retard avec des informations erronées ou incohérentes sur les indicateurs de suivi et de performance. De même, le format de rapport trimestriel de suivi financier n'est pas respecté. Comité de pilotage : Le contrôle effectuée par le CP est irrégulier. Il s'est plus limite à la validation des PTBA, et n'a pas pu déceler les insuffisances et les manquements de l UGP en matière de gestion financière et y apporter des mesures correctives avec des recommandations de sanctions lorsque les faits graves ont été identifiés. Aucune mission de l'inspection du Ministère de l'Agriculture avant l'alerte de détournements signalés par les missions d'audit de la Banque. Performance jugée non satisfaisante Au cours de sa mise en œuvre, le projet a fait appel à des prestataires de services à travers l'établissement de conventions/protocoles (structures du gouvernement, ONG, consultants, entreprises). Maitrise d'Ouvrage Délégée (AGETIER) : Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans la Région de Koulikoro (PRESAN-KL), une convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégée a été signée avec AGETIER. La performance de l'AGETIER a été jugée peu satisfaisante notamment au regard de des capacités réelles de cette structure à assurer la MOD pour des travaux si importants et de son pouvoir réel d'exercer des pressions sur les entreprises défaillantes. Pour les Travaux

d'aménagement hydro-agricoles de 1256 HA en zone OHVN, la production du rapport d'ouverture et d'évaluation des offres a pris deux mois. Ce délai est assez long pour une agence qui dispose d'un personnel dédié pour la mission. De l'ouverture des plis à l'ANO de la Banque sur les attributions, le délai constaté est de cinq mois pendant que la validité des offres était de 120 jours.

DNACP : La Direction Nationale de l'assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) a assuré le suivi environnemental, par la désignation d'un point focal du projet au niveau de la DNACPN et la signature d'une convention de suivi environnemental de trois (03) ans couvrant la période 2017-2019. Cette convention est arrivée à terme en 2019 et depuis, le projet ne fait plus l'objet d'un suivi environnemental

OPIB/OHVN : Le projet devait apporter un appui aux coordinations locales à travers une convention de collaboration liant chaque office à la Coordination du projet. A travers cette convention la coordination Nationale met à la disposition des offices OHVN et OPIB les moyens nécessaires à la mise en œuvre des activités du projet. Les activités ont été menées en parfaite collaboration avec l'unité de coordination du projet. Cependant plusieurs activités liées à la mise en œuvre des conventions n'ont pu être réalisées à cause des suspensions des décaissements que le projet a connus .

L'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB) tout comme l'OHVN présente les mêmes insuffisances dans la conduite des activités sous leurs responsabilités.

DFM : Les activités de passation de marchés des deux offices ont été menées avec la participation de la structure centrale (DFM) responsable des acquisitions pour le Ministère du Développement Rural de façon générale. Il ya eu des dépenses inéligibles et contrats frauduleux de la part de la DFM. Les prestations de ces structures ont été jugées non satisfaisantes avec aussi de faibles capacités en matière de passation des marchés

DNA : Dans le cadre de l'appui à la production et à la certification des semences, une convention a été signée avec la DNA sur le budget de l'état. Aucune activité n'a ce jour été réalisée.

DNGR : Les principales activités consistaient à la supervision des études et des travaux de génie rural et de génie civil des travaux du lot1 et 2 du périmètre de Baguinéda, du suivi et de la supervision des études détaillée des quatre (4) nouveaux périmètres en zone OHVN et de l'identification des sites des bas-fonds à la demande dans la zone OHVN. La DNGR a eu seulement à participer à des réunions de chantiers hebdomadaires et mensuelles, la production de rapports de missions dans lesquels elle a consigné des observations et des recommandations pertinentes à l'endroit des entreprises, à l'endroit du bureau de contrôle et du projet.

CPS du MDR : Cette convention entre dans le cadre du suivi-évaluation externe du projet et l'appui à la mise en place du SKASS PNISA. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec l'équipe du projet. L'intervention de la CPS/SDR a porté sur : (i) l'examen approfondi du Cadre logique, notamment de ses indicateurs objectivement vérifiables (IOV); (ii) Le suivi de la mise en œuvre des indicateurs du PNISA; (iii) La compréhension du dispositif de suivi-évaluation par la CPS/SDR; (iv) la vérification des outils de collecte des données ; (v) l'organisation d'un atelier de formation des chefs d'unités, des responsables de suivi évaluation des unités et celui de la CN sur le MENOR (Monitoring Externe national Orienté vers le Résultats)

Cependant avec l'instabilité du personnel, il a manqué la présence permanente d'un expert en charge du suivi-évaluation pour capitaliser cette formation et pour coordonner avec les unités suivi évaluation des zones OPIB et OHVN.

La performance du CPS peut être jugée satisfaisante par rapport à la mise en œuvre des engagements contenus dans sa convention.

DNS : Dans le cadre du suivi des politiques en matière de santé et de nutrition, une convention a été signée avec la Direction Régionale de la Santé de Koulikoro qui entrepris une série d'activité

visant à renforcer les connaissances des populations en matière de nutrition et de sécurité sanitaire des aliments dans les villages couverts par le projet.

APEJ/AJA-Mali : La convention porte sur la création d'emplois et l'insertion des jeunes. L'APEJ a présélectionné des jeunes qui ont eu une formation théorique en machinisme agricole. La phase pratique qui permettrait de retenir ceux qui recevront les équipements agricoles n'a pas été réalisée.

PLAN-MALI : Le plan Mali a rempli avec satisfaction toutes les activités contenues dans la convention.

AMPJF : dans le cadre de l'appui au renforcement des capacités des jeunes et enfants fréquentant le centre Football For Hope de Baguinéda. Les activités conduites dans le cadre de cette convention sont confuses et sont très difficiles à distinguer de celles de l'ONG Plan Mali.

CNOP : la convention porte sur l'appui à l'interprofession et à la structuration des filières. Les activités ont porté uniquement l'interprofession des filières de riz. Les huit (8) missions de suivi-évaluation qui étaient prévues n'ont pas été réalisées par manque de moyens suite aux suspensions des décaissements. La CNOP a mené une seule mission avec pour objet la collecte des données pour établir l'état des lieux et proposer un plan de renforcement des capacités organisationnelles, techniques et institutionnelles des OP en zone OPIB et OHVN. Ce sont les offices qui ont entamé des activités de structurations des OP sans la participation de la CNOP.

Entreprises : Les entreprises de travaux ont accusé beaucoup de retards et ont montré aussi une faiblesse dans leur capacité technique et organisationnelle. Aucune entreprise n'a produit de PGES-chantier avant les travaux physiques. Les chantiers ne disposaient pas de Plan de Gestion des Déchets (PGD). Les déchets sur les chantiers de travaux n'étaient pas collectés et traités.

Les entreprises des travaux ne fournissaient pas de rapports périodiques de mise en œuvre du PGES-chantier. Il n'y a pas eu de réhabilitation de la zone d'emprunt sur certains sites.

Consultants : les missions de contrôle et suivi des travaux ont connu beaucoup d'avenant à cause des retards dans les travaux. Les missions de contrôle ne produisaient pas de rapport périodique en matière de sauvegarde environnementale et sociale.

Les entreprises et les missions de Contrôle ne disposaient pas d'experts environnementaliste

Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)
Capacité des partenaires	Quelques partenaires n'ont pas exécuté de manière satisfaisantes les tâches qui leurs étaient confiées à travers les conventions. Une évaluation sur les compétences et expériences des partenaires et prestataires de services doit être faite avant toute signature de contrat et engagement définitif.	
Complexité de suivi des conventions	Le projet a conclu 13 (treize) conventions et protocoles pour la mise en œuvre des activités. Cet arrangement est très complexe. Prévoir l'établissement d'un Plan de cohérence selon les principaux axes d'intervention avec une hiérarchisation et déterminer clairement les actions, responsabilités, rôles et délais d'exécution.	

1. Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principaux enseignements tirés	Target audience
Délais de mise en œuvre du projet	Le projet a connu des retards et délais dus au long processus de passation des marchés. Pour limiter ces retards et délais qui impactent sur la performance du projet, il est important d'inclure dans les rapports d'évaluation l'utilisation des actions anticipées d'acquisition (AAA) pour le recrutement (i) du personnel clé de l'UGP ; (ii) du consultant chargé de l'élaboration du manuel des procédures administratives et financières du Projet ; (ii) du bureau d'études en charge des études et du contrôle des travaux d'aménagement hydroagricoles dans les cas où ces activités sont prévues.	Banque/UGP
Equipe du projet et stabilité personnel	L'inclusion dans l'équipe du projet de cadres en suivi évaluation et genre et sauvegarde environnementale et sociale s'avère importante. Ceci permettra de mieux assurer un suivi du respect et de l'évaluation des indicateurs de performance, des clauses de sauvegarde et spécialiste genre pour un meilleur suivi du plan d'action genre. Le projet a connu une instabilité dans le personnel due à des démissions ou des lenteurs dans l'exécution des tâches par manque de compétences. La stabilité du personnel en charge de la mise en œuvre de projet est essentielle. Il devra être établi des contrats de performance pour l'ensemble du personnel	Banque/Gouvernement
Procédures d'acquisition	Méconnaissance des procédures de passation des marchés : pendant la première année des Projets les règles de passation des marchés ont été édictées à l'interne de la CNP sans se conformer aux dispositions du Code des marchés publics. Les règles et règlements de la Banque ne sont pas systématiquement appliqués. Des longs délais dans le processus de passation des marchés ont été observés. (Préparation DAO, DDP, rapports d'ouverture et d'évaluation des offres, ANO de la Banque, finalisation contrats, et démarrage effectif des travaux). La préparation et revue des dossiers soumis à l'avis de la Banque ne sont pas toujours de qualité. Il est important que le Spécialiste en Passation des Marchés participe à toutes les différentes phases de procédure (Ouverture, analyse et évaluation des offres et surtout la revue qualité des différents dossiers). Des défaillances majeures sont identifiées dans la gestion des marchés notamment la libération des cautions de bonne exécution et d'avance de démarrage alors que les avances ne sont totalement remboursées. Les offices OHVN et OPIB sont membres des commissions de marchés au niveau de l'analyse et évaluation des offres et même au niveau de la préparation des DAO. Cependant ils ont émis le souhait de procéder directement par leurs soins à la passation des marchés pour les activités les concernant. Ceci posera un problème de coordination avec l'UGP.	UGP/Banque

	Des appuis et formation en passation des marchés doivent être apportés aux charges des acquisitions au sein de l'UGP ainsi que le personnel responsable de passation des marchés au niveau des offices OPIB et OHVN.	
Suivi évaluation	Une faiblesse de l'application du système de suivi évaluation prévue dans le REP n'a pas permis de mesurer correctement les résultats obtenus et de mieux évaluer l'impact du projet. Des outils et des systèmes appropriés de collecte et de gestion des données sont en place, mais les rapports trimestriels sur l'état d'exécution ne sont pas fréquemment soumis. La non présence de manière permanente, d'un expert de suivi évaluation dans l'équipe du projet n'a pas permis d'assurer un bon suivi évaluation. Près de 6 personnes sont passés à ce poste. L'actualisation de la situation de référence établie à la formulation du projet, n'a été effectuée que 2 ans après le démarrage du projet. • Les indicateurs de référence doivent être bien maîtrisés • Les indicateurs portés sur le cadre logique de même que ceux mentionnés dans le PGES doivent être intégrés dans le système de suivi/évaluation du projet avec des outils de suivi-évaluation incluant les indicateurs techniques, environnementaux, sociaux pour chaque activité/ produits/ effets/ impact.	UGP
Rapports Semestriels (SMR) GAFSP	Les rapports semestriels du GAFSP sont très souvent produits en retard et avec des informations erronées ou incohérentes. De même, le format de rapport trimestriel de suivi financier n'est pas respecté. L'exploitation et l'examen à temps opportun des SMR permettront à la Banque et au gouvernement de s'assurer du bon fonctionnement du projet et de noter les contraintes à lever pour une meilleure performance. Il est à noter que le chargé de suivi-évaluation a démissionné et n'a pas été remplacé ; la chargée d'agrobusiness a assuré son intérim avant de démissionner également.	UGP/Banque
Planification/formulation du projet	Le calendrier d'exécution initial du projet n'a pas pu être respecté : La leçon qui pourrait être tirée est la nécessité d'inclure ce risque durant la préparation du projet et dans la planification de mise en œuvre des activités. Par exemple, en l'absence des dispositions d'actions anticipées en acquisition, prévoir un temps d'une année dans la durée du projet pour les procédures d'acquisition.	UGP/Banque
Coordination entre structures nationales/unités de la Banque	1. <u>Niveau national</u> : Il a été noté des dépenses fictives provenant de contrats et marchés frauduleux (non prévus dans l'accord de financement) initiées au niveau de la tutelle. Ceci dénote d'un manque de coordination et de suivi entre UGP et le Ministère de Tutelle. Préciser clairement les responsabilités et rôles de chacun et établir des critères et niveau d'autorité de prise de décision. Il a été constaté que la mission de surveillance ou de supervision des études et des travaux contenus dans la convention de la DGNR pouvait être en conflit avec certains	UGP/MDR/Banque

	aspects de la mission d'AGETIER. Une coordination est nécessaire pour éviter des difficultés et être en mesure de situer les responsabilités entre les 2 structures dans certaines défaillances observées dans des études ou travaux confiés aux entreprises. 2. <u>Niveau Banque</u> : manque de coordination entre les charges de projets (TM), et l'équipe GAFSP au niveau de AHAI (GAFSP Team) sur le traitement et l'instruction des dossiers particulièrement ceux relatifs aux d'acquisition. Il est recommandé de copier a GAFSP Team tous les dossiers transmis, par le TM, a la division sectorielle pour un meilleur suivi.	
Environnement/gestion des contrats des entreprises	• Réaliser les études environnementales et sociales (EIES, PAR) et les approuver par la Banque et publier sur le site de la Banque • Réaliser les audits annuels de performance E&S • Aucun document contractuel (PGES-Chantier, rapport de suivi environnemental) n'a été élaboré et validé. De même, aucun expert environnemental n'a été mobilisé par les entreprises. Inclure systématiquement dans tous les documents contractuels (DAO, contrat / marchés, etc.) les clauses environnementales et sociales ; • Elaborer des PGES-Chantiers pour toutes les entreprises en charges des travaux ; • Mobiliser des spécialistes environnement hygiène et sécurité (EHS) pour les toutes entreprises et les bureaux de contrôle • Associer les expertises techniques, environnementales, sociales et financières dans l'analyse des offres • Suivi rigoureux des prescriptions E&S des marchés de travaux, fournitures de biens et services.	UGP/Banque

3. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Points clés (10 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principale recommandation	Responsable	Délai
Formulation/préparation de projet	Retard dans la préparation des études. Les études et rapports d'APD et du DAOI ont été menées pendant la mise en œuvre du projet et ont été achevées et validées en 2016 (deux ans après l'approbation du projet). De la validation des DAOI en Aout 2016 au démarrage des travaux en novembre, quinze (15) mois ont été consacrés à l'instruction de ce marché. -S'assurer que les études techniques préliminaires ont été réalisées.	Emprunteur/Banque	Phase préparatoire

1.Retard d'envoi des Audits	Respect les délais de processus de soumission des audits conformément aux clauses des accords de financement. La non soumission des rapports aux délais impartis entraine des suspensions de décaissement qui impactent sur le calendrier d'exécution des activités du projet, donc l'atteinte des objectifs dans la limite de la durée du projet.	UGP	Périodicité définie dans les accords de financement
2.Système de suivi évaluation	Mettre en place un dispositif adéquat de suivi-évaluation. Il est recommandé • Pour garantir la durabilité de cette performance, et assurer une disponibilité de données fiables et de suivi-évaluation du projet un dispositif adéquat de S&E (avec un logiciel adapte et un Manuel de Suivi-évaluation) qui établit clairement des indicateurs d'impacts (niveau 1), des indicateurs « de base » des résultats du projet. Les core Indicators du GAFSP doivent être incorpores. • Préparer dès le début de la mise en œuvre du projet un Plan de Suivi-Evaluation permettant de mieux définir les méthodes de collecte à utiliser, la fréquence de collecte, les responsables de la collecte et de l'analyse des données. • Présence permanente d'un expert suivi évaluation.	UGP/Banque	Permanent
4.Acquisitions	Des délais importants notes dans les procédures d'acquisition ont été identifiés comme cause majeure des retards dans le calendrier d'exécution du projet et entraînant très souvent des demandes de prorogation de la date du dernier décaissement et clôture du projet. -Envisager dès la phase de préparation du projet en Action Anticipée Acquisition -Prévoir un temps d'une année dans la durée du projet pour les procédures d'acquisition (études par Exemple). -En cas d'utilisation de méthode de MOD, assurer une revue qualité de tous les dossiers de passation produits par les structures d'exécution (offices) et la structure désignée en MOD (AGETIER) avant	UGP et BAD	Permanent

	leur transmission à la Banque pour ANO -Formation systématique de tout le personnel intervenant dans le processus de passation de marchés aux règles et procédures applicables de la Banque. -Améliorer la qualité des dossiers d'acquisitions soumis à la Banque pour avis, évitant ainsi les retards sur les ANO.		
5.Théorie de changement	Rendre obligatoire l'adoption de l'approche de la théorie des changements qui met en relief les relations de causalité a travers la chaine de valeur. Veiller à l'inclusion du concept théorie de changement lors de la préparation des projets financés par les fonds GAFSP. La théorie du changement en tant qu'outil opérationnel de mesure de progrès en lien avec le cadre de résultats, Ceci pour mieux évaluer si les changements attendus produiront des résultats issus de la transformation à travers les indicateurs de produits et les indicateurs de résultats en tenant en considération . Les cinq piliers des réalisations décrit dans le Plan de Suivi du GAFSP 2017	Equipe évaluation de projet	Début du cycle du projet
6.Coordination et suivi	-Tenir une réunion de coordination entre les deux projets PARCB et PReSAN-KL et la Direction du Génie Rural pour clarifier la situation des travaux à terminer sur les quatre périmètres dans la zone OHVN. Il s'agit de contrats déjà signés avec les entreprises et pour lesquels les travaux ont été arrêtés à la suite de la suspension des décaissements du projet et qui ne pourraient pas être exécutés avant la clôture du PReSAN-KL (31/12/2023). -Maintenir l'équipe de gestion du projet en qualité comme défini dans les accords et convention jusqu'à la clôture du projet. - Instaurer un suivi régulier et proactif des dossiers introduits dans le circuit de traitement à tous les niveaux (UGP, AGETIER, DFM, autres services de l'administration publique, Banque) afin de réduire les délais de passation des marchés.	UGP PReSAN-KL et UGP PARCB/MDR	Avant mise en œuvre travaux d'aménagement du PARCB
7.Archivage	Le manque de système d'archivage ne permet pas d'obtenir des informations et données surs durant	UGP	Permanent

	la vie du projet et plus particulièrement au moment de la préparation du Rapport d'Achèvement. Envisager un système d'archivage électronique des rapports techniques et financiers par la mise en place d'un logiciel de gestion de la bibliothèque numérique.		
8.Ancrage institutionnel du projet	Pour assurer une coordination efficace et éviter une gestion éparse, les projets sous tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture devront être rattachés à une Direction Technique dont relèvent une grande partie des activités, ceci pouvant grandement contribuer à la durabilité. Dans le cas précis, la Direction Nationale du Génie Rural (DNGR), était mieux indiquée. Ceci aurait l'avantage d'éviter les incohérences observées : - Un chevauchement dans la gestion - Une imbrication non efficace des structures de suivi ; - Des responsabilités diffuses au niveau de l'exécution.	Gouvernement/Banque	Permanent

V Notation globale du RAP (sur 4)

Volets et critères	Notation*
VOLET A : PERTINENCE	
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	3
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	3
VOLET B : EFFICACITÉ	
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	3
VOLET C : EFFICIENCE	
Respect du calendrier (II.C.1)	1
Efficiency de l'utilisation des ressources (II.C.2)	1
Analyse coût-avantage (II.C.3)	1
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	2
VOLET D : DURABILITÉ	
Viabilité financière	1
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités	2
Appropriation et durabilité des partenariats	2
Durabilité environnementale et sociale	1
NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET	2

L'insuffisance et la faible capacité du personnel en place font que certaines clauses et procédures ne sont pas rigoureusement respectées et les systèmes de gestion et de suivi-évaluation présentent quelques défaillances. Une mal gouvernance et des défaillances et irrégularités ont été observées dans la gestion financière du projet. Par ailleurs, la suspension des décaissements a impacté négativement le taux de décaissement et d'engagement du projet. Les travaux d'infrastructures de support de production (69,8% du cout total du projet) et de transformation et commercialisation (principalement dédiées aux femmes et jeunes) n'ont pas été réalisées

Sigle (<i>si nécessaires, ajouter d'autres lignes</i>)	Description
AGETIER	Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux
AGR	Activités génératrices de revenus
ANO	Avis de non objection
APD	Avant-Projet Detaille
APEJ	Agence pour l'emploi des jeunes
CNOP	Coordination nationale des organisations paysannes
CPS-SDR	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural
CSCOM	Centre de Sante Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Reduction de la Pauvreté
DFM	Direction finances et matériel
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle de la Pollution et des Nuisances
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNS	Direction Nationale de la Sante
DSP	Document de stratégie-pays
EPI	Equipement de Protection Individuel
FAD	Fonds Africain de Développement
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FSN	Fonds Spécial du Nigeria
GAFFSP	Global Agriculture Food Security Programme
GIE	Groupe d'Intérêt Economique
IER	Institut Economie Rurale
MDR	Ministère du Développement Rural
MOD	Maitrise d'Ouvrage Délégée
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisations paysannes
OPIB	Office Périmètre Irriguée Baguinda
PARCB	Projet d'urgence de résilience des communautés de base (PARCB).
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PNISA	Programme national d'investissement du secteur agricole
PRESA-DCI	Projet de Renforcement de Sécurité Alimentaire pour le Développement des Cultures Irriguées

I. ANNEXES

Annexe 1 : liste des personnes rencontrées

No	Nom	Prénoms	Fonction	Contact/Email-Tel
Ministère de l'Economie et des Finances				
1	DOUMBIA	Fadéby	DGA /DGDP-MF	Fadeby5@gmail.com
2	DIABY	Ousmane	Charge questions fiduciaires-CSPP	65155259
3	KONE	Sidy	Charge de dossiers à DGDP	76277455
4	SANOGO	Abderama ne	Responsable S&E CSPP	65453030
5	DAOU	Abdoulaye	Charge de dossiers	64696293
Ministère du Développement Rural (MDR)				
7	SIMEON	Daniel	Secrétaire Général Ministère Dev. Rural	
Banque Africaine de Développement				
9	HAMED	Chekhani	Chargé des Acquisitions	Tel : Email : chamed@yahoo.fr
10	NSHIMYUMUREM YI	Adabert	Responsable Pays	
11	DIALLO	Fatoumata Bintou	Charge de Projet	
Office du Périmètre Irrigé de Baguineda (OPIB)				
12	DIARRA	Mamadou	Coordinateur ULG	Tel : 76 37 97 58 Email: mabad27@yahoo.fr
			DG/ OPIB	
13	DIARRA	Didier	Responsable GR/ULG	Tel : 75 76 76 76 Email : diarradidier@gmail.com
14				
15				
Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN)				
16	MAREGA	Bakary	Coordinateur ULG	Tel : 76 46 11 78 Email : bakmarohvn@yahoo.fr
	DIALLO	Ndiogou	DG/OHVN	
17	M'BAYE	Sydi	Responsable GR/ULG	Tel : 74 60 86 89 Email : sydimabaye2626@gmail.com
18	BOCOUM	Boubacar Kola	S/SE/ULG	Tel : 75 32 24 15 Email : boubadjene1@yahoo.fr
Unité de Coordination du Projet				
19	DIARRA	Adama	Coordinateur National	Tel : 66 90 76 09 Email : tibyadama1@yahoo.fr
	LAH	Nouhoum	Assistant Technique	Tel : 79 40 72 78 Email : nouhoum56@yahoo.fr
20	DJIRO	Tiekoura dit Mahamadou Thierro	Chargé des acquisition	Tel : 70 82 70 40 Email : djiromahamadou@gmail.com
21	GUINDO	Raïssa	Comptable	Tel : 79 19 97 45 Email : guindora9@gmail
Prestataires Conventions				
17	DIARRA	Adama	APEJ	Tel : 66 74 56 40 Email : ouela2002@yahoo.fr
18	TOURE	Kassim	CPS-SDR	Tel : 76 40 99 78 Email : kasdje@yahoo.fr

19	DEMBELE	Nouhoum	DNACPN	Tel : 76 30 05 14 Email : dembelenouhoum983@yahoo.fr
20	KONE	Aissata	DNGR	Tel : 66 76 91 17 Email : dackse0624@yahoo.fr
Organisations paysannes (Bénéficiaires)				
22	Bénéficiaires	Zone OPIB	Commune Baguineda	
23	Bénéficiaires	Zone OHVN	Commune Maramandougou	

RAPPORT SUR L'ETAT D'EXECUTION ET SUR LES RESULTATS (EER)- PRESAN-KL AU 31 DECEMBRE 2022

A Résumé du rapport et actions proposées

Données du rapport

Type de rapport :	Date du rapport : 16/02/2023	Date de la mission :	
	Mission de supervision sur le terrain : Desk review	19/12/2022	19/12/2022
Préparé par :	Responsable de projet : FATOUMATA BINTOU DIALLO	Responsable de projet suppléant :	Chef de Division :

Données du projet

Code du projet : P-ML-AA0-024 Numéro(s) de(s) instrument(s) de financement : FAD : 2100150031843 FSN : 2200160001339 GAFSP : 5570155000551	Intitulé du projet : Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans la région de Koulikoro (PRESAN-KL) Pays : MALI Secteur : Agriculture		
Etapes de traitement du dossier – Uniquement pour les financements approuvés par la Banque (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement)	Évènements importants (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)	Décaissements et dates de clôture (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)	
Source/instrument de financement 1 : FAD Date d'approbation : 17/09/2014 Date de signature : 27/10/2014 Date d'entrée en vigueur : 26/03/2015 Date d'entrée en vigueur du 1er décaissement : 15/08/2015 Date effective du premier décaissement : 15/08/2015	Source/instrument de financement 1 : FAD Montants annulés : 1 976 783 UC Financement supplémentaire : Néant Restructuration (préciser la date et le montant impliqué) : 24/02/2021 ; 1 976 783 UC Prorogations (préciser les dates) : 31/12/2023	Source/instrument de financement 1 : FAD Délai de décaissement initial : 15/08/2015 Date de clôture initiale : 31/12/2019 Délai de décaissement révisé (le cas échéant) : 30/04/2024 Date de clôture révisée (le cas échéant) : 31/12/2023	
Source/instrument de financement 2 : FSN Date d'approbation : 17/09/2014 Date de signature : 27/10/2014 Date d'entrée en vigueur : 26/03/2015 Date d'entrée en vigueur du 1er décaissement : 27/08/2015 Date effective du premier décaissement : 27/08/2015	Source/instrument de financement 2 : FSN Montants annulés : 2 769 930 UC Financement supplémentaire : Néant Restructuration (préciser la date et le montant impliqué) : 24/02/2021 ; 2 769 930 UC Prorogations (préciser les dates) : 31/12/2023	Source/instrument de financement 2 : FSN Délai de décaissement initial : 27/08/2015 Date de clôture initiale : 31/12/2019 Délai de décaissement révisé (le cas échéant) : 30/04/2024 Date de clôture révisée (le cas échéant) : 31/12/2023	
Source/instrument de financement 3 : GAFSP Date d'approbation : 17/09/2014 Date de signature : 27/10/2014 Date d'entrée en vigueur : 27/10/2014 Date d'entrée en vigueur du 1er décaissement : 05/03/2015	Source/instrument de financement 3 : GAFSP Montants annulés : 1 906 714 USD Financement supplémentaire : Néant Restructuration (préciser la date et le montant impliqué) : 24/02/2021 ; 1 906 714 USD Prorogations (préciser les dates) : 31/12/2023	Source/instrument de financement 3 : GAFSP Délai de décaissement initial : 05/03/2015 Date de clôture initiale : 31/12/2019 Délai de décaissement révisé (le cas échéant) : 30/04/2024 Date de clôture révisée (le cas échéant) : 31/12/2023	

Date effective du premier décaissement : 05/03/2015				
Source/instrument de financement (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement) :	Devises en million (UC) :		Monnaie locale en million (UC) :	TOTAL en million (UC)
Source/instrument de financement 1 : FAD	1,24		1,76	1,02
Source/instrument de financement 2 : FSN	2,31		4,18	3,72
Source/instrument de financement 3 : GAFSP	18,52		5,64	22,83
TOTAL :	22,59		14,82	27,57
Source/instrument de financement (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement) :	Décaissé à ce jour (montant, UC) :	Décaissé à ce jour (%) :	Non-décaissé à ce jour (montant, UC) :	Non-décaissé à ce jour (%) :
Source/instrument de financement 1 : FAD	542 675,58	53,04	480 541,42	46,96
Source/instrument de financement 2 : FSN	2 160 841,99	58,07	1 560 228,01	41,93
Source/instrument de financement 2 : GAFSP	21 964 832 USD	62,22	13 338 454 USD	37,78
TOTAL :	17 587 422	63,78	9 987 986	36,22
Agence(s) d'exécution et de mise en œuvre :				
Coordination Nationale PRESA/DCI – PRESAN-KL				
Co-financiers et autres partenaires externes :				
Néant				

Etat de la performance

Progrès vers l'objectif de développement			
Notation de l'objectif de développement (OD)	Notation de la performance		Résumé des principales conclusions
	Actuelle	Antérieurs	<SAISIR ICI>
	<SAISIR ICI>	<SAISIR ICI>	
Etat d'exécution			
Notation de l'état d'exécution (EE)	Notation de la performance		Résumé des principales conclusions
	Actuelle	Antérieure	<SAISIR ICI>
	<SAISIR ICI>	<SAISIR ICI>	
Classification de la performance globale			
du projet (PP, PPP or NPPP)	Statut du projet		Résumé des principales conclusions
	Actuel	Antérieur	<SAISIR ICI>
	<SAISIR ICI>	<SAISIR ICI>	

Problèmes, risques et mesures soumises à l'examen de la direction

Problèmes affectant l'exécution du projet (Signaler les principaux obstacles à l'exécution du projet et les mesures soumises à l'attention de la direction)			
Principaux problèmes	Mesures correctives	Responsable	Délai
La suspension des décaissements depuis le 14 février 2020 suivant lettre Réf. RDGW/LTR/ML 2020/02/21	La réalisation d'un audit technique indépendant, afin d'obtenir une situation fiable et réelle de toutes les réalisations des deux projets depuis la mise en œuvre des conventions de financement jusqu'à la date de recrutement de l'auditeur technique	MEF/BAD/MDR/UGP	Sans délai
Non accès à l'outil de production des exploitants	Levé la suspension	BAD / UGP	Sans délai

Accumulation des charges au niveau des prestataires (bancaire, immobilisation du matériel et du personnel)	La main levée temporaire des cautions	UGP/MOD	Sans délai
Principaux risques et mesures d'atténuation <i>(Signaler les principaux risques à l'exécution du projet et les mesures soumises à l'attention de la direction)</i>			
Risques	Mesures d'atténuation appliqués ou proposées	Responsable	Délai
Non atteinte des objectifs du projet	Levé la suspension des décaissements Redémarrage immédiat des travaux et leur achèvement	UGP / BAD / MDR/MEF	Sans délai 31/12/2023
Appauvrissement de la population	Achever les travaux en cours	MEF/BAD/MDR/UGP/MOD	31/12/2023

Examen par la direction et commentaires

Rapport examiné par	Nom	Date de l'examen	Commentaires
Chef de bureau national	<SAISIR ICI>	<JJ/MM/AAAA>	<SAISIR ICI>
Directeur régional	<SAISIR ICI>	<JJ/MM/AAAA>	<SAISIR ICI>
Chef de division sectoriel	<SAISIR ICI>	<JJ/MM/AAAA>	<SAISIR ICI>
Directeur sectoriel	<SAISIR ICI>	<JJ/MM/AAAA>	<SAISIR ICI>

B Rapport sur les résultats et évaluation

Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement (but du projet)

Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement le but du projet tel qu'énoncé dans le Cadre Logique des Résultats) et évaluer les progrès
Accroissement sur une base durable de la production et de la productivité des filières rizicoles et horticoles ainsi que des revenus des populations cibles par la maîtrise de l'eau et la valorisation des produits.

Rapport sur les effets

indicateurs d'effets (tel que spécifié dans le CLR, au besoin ajouter des lignes)	Valeur de référence	Valeur la plus récente	Cible finale (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% de réalisation)	Evaluation
Effet 1 : Production agricoles augmentées et diversifiées dans la zone d'intervention					
Production de riz paddy et de légumes	1 300 kg/ha de riz paddy	4 441,44kg/ha	4 250 kg/ha de riz paddy	105	En bonne voie
	18 398,77 kg/ha de tomate	12 372,69 kg/ha	28 000 kg/ha de tomate	44	En bonne voie
	20 183,26kg/ha d'oignon / échalote	15 021,24 kg/ha	30 000 kg/ha d'oignon / échalote	50	En bonne voie
Effet 2 : Principaux revenus tirés des exploitations					
R1 : Producteur riz (FCFA/ha/an)	R1: 26.144	226.513	R1 : 149.715	151	En bonne voie
R2: Producteur oignon/échalote (FCFA/ha/an)	R2: 948.530	3 386 689	R2 : 3.333.188	102	En bonne voie
R3: Producteur tomate (FCFA/ha/an)	R3: 1 059 255	879 450	R3 : 3.096.013	28	En bonne voie
R4: Transformateur (FCFA/an)	R4: 345 000	-	R4 : 650.000	-	Pas en bonne voie

R5 : Commerçant (FCFA/an)	R5: 500 000	-	R5 : 845.000	-	Pas en bonne voie
Notation des effets					
Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification <i>(Une note de 2 ou 1, ainsi que les mesures de recours proposées, doivent être examinées à la section relative aux Questions, risques et mesures soumises à l'examen de la direction)</i>			
		<voir lignes directrices au personnel>			

Rapport sur les produits

Indicateurs de produits (tel que spécifié dans le CLR, au besoin ajouter des lignes)	Valeur la plus récente	Cible annuelle (valeur cumulée escomptée à la fin d'année sur laquelle porte le rapport)	Cible finale (valeur cumulée escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible annuelle (% réalisé)	Progrès vers la réalisation de la cible finale du projet (% de réalisation)	Évaluation
A1 Aménagements hydro-agricoles						
Superficie PI aménagée et valorisée	0	1 390 ha	1 390 ha (30% F et J)	0	0	Pas en bonne voie
Superficie BF aménagée et valorisée	0	50	50 ha (30% F et J)	0	0	Annulé
Km de canaux revêtus à Baguineda	8,7km (CP)	0	8,7 km	0	100	Exécuté
	50,58 Csc	6,07 km	56,7 km	0	89,28	En bonne voie
Superficie de jardins aménagée et valorisée	0	13	18 ha (100% F)	0	0	Annulé
Superficie de bas-fonds valorisée	0	0	1 000 ha	0	0	Annulé
A2 Infrastructures de commercialisation						
Nombre magasins stockage construits	0	0	5 magasins (avec bloc F)	0	0	Annulé
Nombre de cases construites/ opérationnelles	0	0	3 cases	0	0	Annulé
Nombre de marchés améliorés	0	0	9 marchés (étales pour F)	0	0	Annulé
Nombre centres construits et opérationnels	0	0	5 centres (>50% F)	0	0	Annulé
Travaux confortatifs abattoir réalisés	0	0	1 confortement	0	0	Annulé
A3 Infrastructures de désenclavement						
Km pistes d'accès aux PI OHVN réhabilitées	0	57	57 km	0	0	Annulé
Km pistes PI Baguineda réhabilitées	27	33	60 km	0	45	En bonne voie
A4 Infrastructures socio-économiques de base						
Nbre CSCOM améliorés, cases construites	0	0	2	0	0	Annulé
Nombre salles de classe construites	9	0	9	0	100	En bonne voie
Nombre de forages réalisés	25	0	25	0	100	En bonne voie
B1 Mise en valeur des exploitations						
Nombre de producteurs encadrés	1 000	0	1 500 producteurs (30% F)	0	66,67	En bonne voie

Indicateurs de produits (tel que spécifié dans le CLR, au besoin ajouter des lignes)	Valeur la plus récente	Cible annuelle (valeur cumulée escomptée à la fin d'année sur laquelle porte le rapport)	Cible finale (valeur cumulée escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible annuelle (% réalisé)	Progrès vers la réalisation de la cible finale du projet (% de réalisation)	Évaluation
Pourcentage d'accès aux intrants de qualité	0	0	>50% (30% aux F)	0	0	Annulé
Pourcentage d'UPA équipées	0	0	>25% (dont dotations aux F)	0	0	Annulé
Nombre tests variétaux réalisés	2	7	100 tests	0	0,2%	En bonne voie
B2 Renforcement des capacités						
Nombre de personnes alphabétisées	1 500	0	1.500 personnes (50% F)	0	100	En bonne voie
Nombre d'OP structurées	150	0	150 OP (30% F)	0	100	En bonne voie
Nombre de staff formés	100	0	100 pers	0	100	En bonne voie
Nombre centres polyv. construits et équipés	0	0	25 centres appuyés (60% F)	0	0	Annulé
Nombre de personnes formées	400	0	400 personnes (50% F)	0	100	En bonne voie
B3 Appui transformation et commercialisation						
Nombre d'UT construites et équipées	0	0	Au moins 25 UT	0	0	Annulé
Système information marchés renforcé	0	0	1 SIM	0	0	Annulé
Nombre de faitières mises en place	1	0	6 faitières	0	16,66	En bonne voie
B4 Appui à l'entrepreneuriat agricole						
Nombre d'innovations techniques diffusées	2	0	Au moins 5 innovations	0	40	En bonne voie
Nombre d'initiatives AGR développées	20	0	Au moins 20 AGR (50% F)	0	100	En bonne voie
Nombre de PPP développés	0	0	Au moins 3 PPP	0	0	Annuler
Nombre de jeunes formés et installés	230	0	750 formés, 150 installés	0	30,66	En bonne voie
B5 Activités d'appui à la santé et la nutrition						
Nombre de points de dépistage	6	0	6 points de dépistage	0	100	En bonne voie
Nombre de cantines mises en place	0	0	6 cantines (gérées par F)	0	0	En bonne voie
Nombre démonstrations culinaires effectuées	159	0	au moins une par mois (F)	0	100	En bonne voie
Activités d'IEC maladies hydriques et autres	3 956 dont 3 305 femmes	0	300 pers. (80% F)	0	1 318,78	En bonne voie
C. Gestion du projet						
PPM tenu et respecté	5	1	PPM à jour et respecté	0	100	En bonne voie
Taux de décaissement conforme	65,06	31,60	environ 20% par an	34,94	100	En bonne voie

Indicateurs de produits (tel que spécifié dans le CLR, au besoin ajouter des lignes)	Valeur la plus récente	Cible annuelle (valeur cumulée escomptée à la fin d'année sur laquelle porte le rapport)	Cible finale (valeur cumulée escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible annuelle (% réalisé)	Progrès vers la réalisation de la cible finale du projet (% de réalisation)	Évaluation
Rapports d'audit produits	6	1	rapports d'audit validés 6	100	100	En bonne voie
Système de SE opérationnel	1	1	à jour durant l'exécution	100	100	En bonne voie
Promotion genre assurée	1	1	données désagrégées disponibles	100	100	En bonne voie
Notation des produits						
Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification (Une note de 2 ou 1, ainsi que les mesures de recours proposées, doivent être examinées à la section relative aux Questions, risques et mesures soumises à l'examen de la direction)				
		<voir lignes directrices au personnel>				

Notation de l'objectif de développement (DO)

Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification (Une note de 2 ou 1, ainsi que les mesures de recours proposées, doivent être examinées à la section relative aux Questions, risques et mesures soumises à l'examen de la direction)
		<voir lignes directrices au personnel>

C Rapport sur l'état d'exécution des projets et évaluation

Respect des clauses

Critères	Nombre/Pourcentage des conditions remplies	Notation		Évaluation <i>Accompagnée d'explications concernant (a) les notes de 2 ou 1 et (b) les notes inférieures que dans le précédent rapport</i>
		Le présent rapport	Le rapport précédent	
Respect des clauses du projet <i>(Rapport complet sur l'observation des clauses à communiquer à l'Annexe 2)</i>				
L'ouverture d'un compte dans une banque acceptable, Le recrutement de l'équipe de la coordination nationale, Élaboration du manuel de procédure, signature des conventions avec les offices (OHVN et OPIB) et le rapport attestant les compensations aux producteurs (terre de culture pluviale contre terre aménagé)	100%			
indemnisation accordé aux personnes affectées pour perte de récolte.	0%			Les TDRs pour la réalisation de l'étude de cette indemnisation ont été réalisées
Respect des clauses de sauvegarde environnementale et sociale <i>(Rapport complet sur le respect des dispositifs de sauvegarde fournir à l'Annexe 3)</i>				
Exécuter le projet et le PGES et les faire respecter par ces co-contractants conformément au droit national	65,06			
Respect des clauses relatives à l'audit				
Recrutement du bureau d'audit externe	30%			

Soumission du rapport d'audit	0%			
-------------------------------	----	--	--	--

Systèmes et procédures du projet

Critères	Notation		Evaluation <i>Accompagnée d'explications concernant (a) les notes de 2 ou 1 et (b) les notes inférieures que dans le précédent rapport</i>
	Le présent rapport	Le rapport précédent	
Acquisition des biens et services			<voir lignes directrices au personnel>
Gestion financière			<voir lignes directrices au personnel>
Suivi et évaluation			<voir lignes directrices au personnel>

Exécution et financement des projets

Critères	Montant total (a)	Montant cumulative à ce jour (b)	Montant cumulé au début de l'année (c)	Projection annuelle (Montant cumulé escompté à la fin de l'année) (d)	Progrès vers la réalisation de la projection annuelle (% réalisé) (b-c)/(d-c)	Progress vers la réalisation de la projection totale (% de réalisation)	Notation	
							Le présent rapport	Le rapport précédent
Décaissements (Uniquement les financements approuvés par la Banque)								
FAD	1 023 217	542 675,58	542 675,58	480 541,42	0	53,04		
FSN	3 721 070	2 160 841,99	2 160 841,99	1 560 228	0	58,07		
Engagements budgétaires (Uniquement les financements approuvés par la Banque)								
FAD	480 541,42	480 541,42	480 541,42	0	0	100		
FSN	1 560 228	1 560 228	1 560 228	0	0	100		
Décaissements des fonds de contrepartie								
BSI	2 690 743	2 690 743	2 669 049	2 690 743	100	76,12		
Décaissements des fonds de Co-Financement								
GAFSP (USD)	21 964 832	21 964 832	21 964 832	13 338 454	0	62,22		
BENEFICIAIRE	105 552,35	105 552,35	105 552,35	0	0	47,42		

Critères	Evaluation <i>With explanation for (a) ratings of 2 or 1 and (b) ratings lower than in the previous report</i>
Décaissements <i>(Uniquement les financements approuvés par la Banque)</i>	<voir lignes directrices au personnel>
Engagements budgétaires <i>(Uniquement les financements approuvés par la Banque)</i>	<voir lignes directrices au personnel>
Décaissements des fonds de contrepartie	<voir lignes directrices au personnel>
Décaissements des fonds de Co-Financement	<voir lignes directrices au personnel>

Notation de l'état d'exécution (EE)

Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification <i>(Une note de 2 ou 1, ainsi que les mesures de recours proposées, doivent être examinées à la section relative aux Questions, risques et mesures soumises à l'examen de la direction)</i>
		<voir lignes directrices au personnel>

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'allègement de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Région de Koulikoro. De manière spécifique le projet vise à accroître, sur une base durable, la production des filières rizicoles et horticoles, ainsi que les revenus des populations cibles par la maîtrise de l'eau et la valorisation des produits. Les interventions identifiées ciblaient : (i) un accroissement des productions agricoles (15.000 tonnes de riz et 3.000 tonnes de maraîchage additionnelles), grâce à une valorisation des eaux de surface ; (ii) la création de pôles de développement impliquant les acteurs privés (semenciers, services financiers, GIE de mécanisation, transformateurs, petits industriels, commerçants, etc.) ; (iii) une meilleure organisation des producteurs, et (iv) une attention apportée au développement des chaînes de valeur.

Le projet intervient au niveau trois (3) cercles (Kangaba, Kati et Koulikoro) de la région de Koulikoro et dans les six (6) communes de Kaniogo, Karan, Maramandougou, Mandé, Nyamina et Baguinéda camp. Les sites d'aménagements hydroagricoles concernés par les activités du PRESAN-KL sont **Balanzan, Faragué, Figuiratomo, Séguéla, Koursalé et Baguinéda**. Ces différents sites sont situés dans les zones d'encadrement de l'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN) et de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB) sous la coordination du Ministère du développement rural à travers l'unité de coordination nationale du projet, et ses démembrements bases dans les offices

Le projet s'exécute à travers les trois composantes suivantes : (i) **le développement des infrastructures**, (ii) **le développement des chaînes de valeur**, (iii) **la gestion du projet**.

Composante A : Développement des infrastructures

Sous composante A1 : Aménagements Hydroagricoles : Cette sous composante concerne :

Zone OPIB : Les travaux de confortement du périmètre irrigué en deux lots :

Lot 1 : *Travaux de revêtement des canaux primaires* : Les activités liées aux travaux de confortement du périmètre irrigué de Baguinéda ont été exécutés à 100% : (i) le revêtement du canal principal de Baguinéda sur 8,7 km (100%), le planage de la totalité des 100 ha de parcelles prévues, la réhabilitation des 52 prises des canaux secondaires, huit (8) évacuateurs de crue, des deux (2) échelles limnimétriques de la prise de Sotuba, digue route sur 35 km, la remise en état des deux (2) pièges à jacinthe. Tous les travaux ont été achevés.

Lot 2 concerne : (i) les travaux de revêtement des canaux secondaires sur 56,7 km ; (ii) la réhabilitation de 60 km de pistes intérieures et de 25 km de digue de ceinture ; (iii) la reprise de 267 régulateurs, 51 déversoirs, 214 ouvrages de franchissement, et 105 passages de piéton, la construction de 25 km de digue de ceinture et la réhabilitation de 60 km de digues. A ce jour seul le revêtement de 50,587 km de canaux secondaires sur les 56,7 km (89,28%), 36 déversoirs d'extrémité sur les 51 prévus (70,58%) et la réhabilitation de 32,60 km de pistes secondaires sur les 60 km (54%) prévus ont été réalisés. Ceci a permis une amélioration de l'accessibilité et mouvement des paysans à l'intérieur du périmètre. Les travaux de curage de 135 km de canaux tertiaires à faire faire par les bénéficiaires ont été totalement réalisés.

Zone OHVN : il s'agissait en premier lieu de réaliser les études d'actualisation et Suivi des travaux d'aménagement hydro-agricoles de 4 plaines d'une superficie totale de 1256 ha à Balanzan, Figuiratomo, Koursalé et Séguéla. Les études ont été complétées mais les travaux n'ont pas pu être achevés par suite de suspension successives des décaissements, et installation de la saison des pluies. Vu ces retards toutes les activités non engagées ont été annulées par la Banque et reportées dans le cadre de la mise en œuvre du projet PARCB suivant lettre No. Ref : COM/LTR/RP/SFA/2021/02/N0061. A la date d'aujourd'hui, il est peu probable que ces travaux puissent être achevés dans la limite de la date de clôture du projet fixée au 31 décembre 2023. Les taux de réalisation physique se situe entre 32 et 59%.

Cette sous composante constitue le principal investissement fourni par le GAFSP à hauteur de presque 100 % du don et 57.4 % de la valeur du PRESAN-KL

Sous-composante A2 : Aménagement de Périmètres Maraîchers : Les fonds GAFSP devraient financer l'aménagement de 18 ha jardins maraîchers pour les femmes en zone OHVN répartis comme suit : 2 ha à Balanzan, 5 ha à Faragué, 2 ha à Koursalé, 4 ha à Figuiratomo et 5 ha à Séguéla. La réalisation de ces périmètres maraîchers n'a pas eu lieu. Ils ont été intégrés aux travaux

d'aménagement de périmètres rizicoles des zones concernées sauf pour le périmètre maraîcher de Faragoué lié à l'aménagement du Bas-fond de Faragoué qui fait partie des activités annulées.

Sous composante A3 : Infrastructures de désenclavement

Seules les études APD et l'élaboration des DAO pour les 57 km de pistes rurales en zone OHVN ont été réalisées mais n'ont pas été exécutées suite à l'annulation. Les travaux d'infrastructures de désenclavement en zone OPIB concernant la réhabilitation partielle de la digue route adjacente au canal primaire, et de la réhabilitation des pistes intérieures secondaires du périmètre de Baguinéda, de la digue de ceinture du même périmètre ont été intégrés dans les marchés des travaux de revêtement des canaux primaires et secondaires du périmètre irrigué de Baguinéda.

Sous composante 4 : Infrastructures de commercialisation

Les activités liées aux infrastructures de commercialisation dans les deux zones OHVN et OPIB ont aussi fait l'objet d'annulation. Il s'agit des mesures d'accompagnement (Construction et aménagement de magasins de stockage, Construction de cases conservation oignons, Aménagement de centres polyvalents, Confortement de l'abattoir de Sabalibougou pour empêcher le refoulement des résidus vers le canal d'irrigation). Les soldes des montants non engagés devant être reversés dans le nouveau projet d'urgence de résilience des communautés de base (PARCB).

Sous composante A5 : Infrastructures sociales consistent en la réalisation de 25 forages dans les deux (2) zones comme suit :

- Lot 1 : travaux de réalisation de dix (10) forages positifs dans la zone OPIB
- Lot 2 : travaux de réalisation de quinze (15) forages positifs dans la zone OHVN

Composante B : Développement des chaînes de valeur : Les activités de cette composante sont mises en œuvre essentiellement à travers les conventions avec des structures spécialisées et services de consultants

Sous composante B1 : Mise en valeur des exploitations : Il s'agit : (i) des actions de vulgarisation et d'appui-conseils assurées par les agents d'encadrement (dispositif de vulgarisation) des offices (OPIB et OHVN) ; (ii) accès aux intrants et semences améliorées ; (iii) appui à l'équipement agricole ; et (iv) activités de recherche.

Des équipements agricoles composés de vingt-deux (22) motoculteurs avec équipement complet, vingt-sept (27) repiqueuses manuelles, six (6) mini-moissonneuse-batteuse, treize (13) batteuses à vanneuse / simple, dix-huit (18) botteleuses manuelles et dix-huit (18) décortiqueuses de riz ont été acquis et réceptionnés. Ces équipements sont toujours stockés sans être remis aux jeunes organisés en GIE par périmètre irrigué, car la formation n'a pas encore débuté suite aux suspensions des décaissements. En matière d'appui à la recherche développement mené dans le cadre de la convention avec l'Institut d'économie rurale (IER) sur les semences de base, il a été procédé, en zone OHVN, à la mise en place de (i) 100 kg de semence de riz avec l'installation de dix-sept (17) pépinières pour les tests de fertilisation de riz et ; (ii) 80 kg de semences de riz au niveau de huit (8) pépinières pour les tests variétaux de riz.

Dans le cadre de la certification des semences améliorées, une convention financée sur le budget de l'État, a été signée avec la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA). Cette convention n'a pas connu un début d'exécution.

Par contre l'OPIB a mené par ses propres soins les activités suivantes :

- Le suivi de l'installation des cultures de la saison ;
- Le recensement de 2 531,12 ha de riz en maîtrise totale de l'eau, de 135,79 ha de riz en maîtrise partielle, de 5,65 ha de riz pluvial (NERICA), de 135,06 ha de mil, de 98,47 ha de sorgho, de 1974,82 ha de maïs conventionnel, de 10,50 ha de maïs hybride de 127,05 ha d'arachide et de 138,24 ha de niébé soient **5 156,7 ha**.
- Le suivi phytosanitaire des cultures

- La récupération des carrés de rendement :
- Le suivi de l'irrigation et de l'entretien du réseau tertiaire :
- La sensibilisation pour la production et le suivi de l'apport de la fumure organique
- L'appui à la mise en place et tenue des outils de gestion auprès d'Organisation de Producteurs (OP) :
- La sensibilisation et l'orientation des OP sur l'application de la charte OHADA :
- Le suivi des Activités Génératrices de Revenus (AGR) auprès d'OP féminines

Sous composante B2 : Renforcement des capacités : le projet se propose d'assurer le renforcement des capacités de :

- ✓ 102 techniciens des deux offices (OPIB et OHVN) et du Ministère de l'Agriculture en informatique et en Itinéraire Technique des principales filières porteuses (riz, tomate, oignon, le gombo, et mangue). Seuls 22 techniciens (11 de chaque office) ont été formés et 8 cadres formés en informatique soit un total de 30 cadres formés sur les 102 prévus (29%).
- ✓ 9 agents des offices, de l'Unité de Coordination du projet, et du Ministère de l'Agriculture dans les domaines de : (i) Gestion axée sur les résultats, (GAR) ;(ii) planification Opérationnelle ; (iii) Suivi-évaluation des projets et Programmes ; (iv) Gestion et maintenance des infrastructures hydro-agricoles ; (v) Entretien et maintenance des stations de pompage et d'exhaure. Deux agents (22%) ont été formés dans les domaines de gestion et maintenance des équipements hydro agricoles. Les autres thèmes n'ont pas fait l'objet de formation.
- ✓ 6 Agents de l'OPIB, l'OHVN qui devaient bénéficier de voyage d'étude pour l'acquisition d'expérience sur les agropoles, la gestion des unités industrielles et des Périmètres irrigués. Aucun voyage d'études n'a été organisé.
- ✓ 675 producteurs et céréaliers en technique de stockage et de conservation des produits agricoles : 330 dont 179 femmes ont été formés :
- ✓ 405 Femmes en technique de séchage, stockage et conservation des produits agricoles (fruits et légumes) : dans les zones OPIB et OHVN. Cent quarante (140) personnes ont été formées dont 100 femmes et 40 hommes (3%) sur 4 sites de Baguinéda dans le secteur de l'OPIB, et 160 participants dont 66 femmes et 94 hommes ont été formés sur 5 sites (Sirakorola, Bancoumana, Koursalé, kangaba-Faragué, et kankaba-Figuiratomo) dans le secteur de l'OHVN, soit un total 300 (194 femmes) sur les 405 prévus (74%)
- ✓ Recyclage des animateurs (en alphabétisation) en zone OPIB et OHVN : 34 Animateurs de centres d'alphabétisation ont été recyclés en zone OHVN et OPIB : les 34 participants dont 10 femmes et 24 hommes ont été formés au centre d'alphabétisation de Kankaba et au centre de formation de l'OPIB.

Sous composante B.3 : Appui à la transformation et à la commercialisation : Il était prévu : (i) la construction des 25 unités de transformation ; (ii) l'appui à la mise en place d'un système d'information de marche ; et (iii) l'appui à l'organisation des filières par la mise en place de six (6) faitières. Toutes ces activités ont fait l'objet d'annulation et proposées à être reprises dans un autre projet (PRESA-DCI).

Sous composante B.4 : Appui à l'entrepreneuriat agricole : les activités suivantes devraient être menées :

(i) *Promotion des innovations techniques avec appui à la réflexion sur les agropoles :* le projet devrait mener une étude en vue d'établir la faisabilité institutionnelle, technico-économique, sociale et environnementale de la mise en place d'une agropole dans la zone de Koulikoro/périurbain Bamako impliquant les collectivités territoriales et les organisations paysannes et éventuellement dans le cadre d'un partenariat public-privé. L'étude devrait déboucher sur la conception d'un projet d'agropole périurbain à réaliser, la définition des dispositions et moyens à mettre en œuvre pour sa réalisation. L'étude de faisabilité de la mise en place des agropoles dans la zone Koulikoro a été menée et a servi à la préparation, sur financement BAD, du projet agropole PDZSPA dans la zone de Bancoumana (région de Koulikoro) ;

(ii) *Promotion d'activités génératrices de revenus (AGR) porteuses :* Pour permettre aux jeunes et aux femmes d'accéder aux services de crédit, le projet prévoyait de développer au moins 20 AGR dont 50% de femmes. Un mécanisme durable « Epargner pour le changement (EPC)» servant à favoriser le crédit a été mis en place avec la création de 90 groupes EPC sur les six sites du projet (15 groupes par site). Quelques 2250 femmes ont été touchées.

(iii) *Développement de Partenariat Public Privé (PPP) :* Activité annulée

(iv) *Appui à l'installation/formation des jeunes* : Le projet a établi une convention avec l'APEJ pour la formation et l'installation des jeunes. Ainsi sur les 750 jeunes (340 en zone OPIB, 410 a OHVN) à former et 150 membres de GIE (68 OPIB, 82 OHVN) à installer au niveau des deux zones, le résultat est comme suit.

Zone OPIB : 230 jeunes inscrits mais seuls 196 se sont présentés et 68 ont été sélectionnés en vue de bénéficier de formation. Seule la formation théorique a été dispensée et la formation pratique n'a pas eu lieu suite à la suspension des décaissements. Quatre (4) GIE issues des quatre secteurs devront être constitués. Il a été constaté que sur les 23 millions de FCFA représentant le montant de la convention, l'APEJ a dépensé 14 millions à ce jour et il existe un reliquat de 9 millions. La formation devrait alors reprendre car les ressources sont disponibles. Quatre (4) GIE de machinisme agricole ont été créés. Les formations concernant les chaînes de valeur sur le petit élevage, la pisciculture, l'agroalimentaire et le machinisme n'ont pas été effectuées.

Zone OHVN : Aucune activité n'a lieu.

B5 : Activités d'appui à la santé et à la nutrition

Cette sous composante consistait en : (i) Elargissement dispositif dépistage VIH/SIDA, (ii) Appui mise en place de cantines scolaires ; (iii) Démonstration culinaires et équipements, (iv) Activités d'Information, Education et Communication (IEC) maladies hydriques et autres Les activités liées à l'appui à la santé et à la nutrition dans le cadre de la mise en œuvre du PRESAN-KL ont été menées à travers des conventions avec les structures partenaires telles la Direction Nationale de la Santé (DNS) et l'ONG-Plan-Mali. Les activités dans le cadre de la convention avec PLAN MALI ont été finalisées depuis 2018 et portent sur :

❖ Dispositif dépistage VIH/SIDA et soins de santé : Sur les six (6) points de dépistage seuls 2 ont été mis en place (1 en zone OPIB, 1 en zone OHVN). Au total 34 causeries ont été animées sur les six sites du projet. Ces causeries ont porté sur les maladies sexuellement transmissibles, leur mode de transmission, les comportements favorables à adopter pour leur prévention et la planification familiale. Ces causeries ont permis de toucher 766 personnes dont 105 hommes, 661 femmes dont 169 femmes enceintes

Le projet avait envisagé la création au sein des groupes féminins de paires de soutien/conseil, mais en lieu et place il a été formé 120 Pairs Educateurs et 18 enseignants sur la santé sexuelle et reproductive (SRS) pour mener à bien les activités de sensibilisation au niveau des établissements scolaires mais aussi dans leurs communautés sur la problématique de la santé reproductive en générale et celle des jeunes et adolescents en particulier. La Formation des Directeurs Techniques des Centres sur les outils de la stratégie des soins essentiels dans la communauté (SEC) a été assurée par le Centre de Santé de Référence (CSREF) de Kangaba avec l'appui de la Direction Régionale de la Santé de Koulikoro. Dans le cadre du suivi sanitaire et de l'amélioration de la santé des populations. En plus des activités prévues il a été procédé à l'inoculation de 1 682 doses de vaccin dont 1 256 à des bébés et 426 à des femmes enceintes.

❖ Appui et mise en place de cantines scolaires : Six (6) cantines étaient prévues à être gérées par des femmes, cinq (5) ont été mises en place en zone OHVN et aucune en zone OPIB.

❖ Démonstrations culinaires et équipements : pour les activités de démonstration nutritionnelle, il était prévu une démonstration par mois. A ce jour 159 séances de démonstrations nutritionnelles ont été organisées sur les 6 sites du projet sur les différents modes d'alimentation pour les femmes enceintes, allaitantes et les aliments de compléments pour les enfants de moins de 5 ans en général et les enfants de 6 à 23 mois en particulier. Ces démonstrations ont bénéficié à 9152 Personnes dont 650 hommes, 155 femmes enceintes, 1 472 femmes allaitantes, 5 245 enfants dont 2 171 garçons et 3 074 filles.

Des séances de causeries éducatives en nutrition ont été organisées. Cent onze (111) séances de causeries éducatives sur la nutrition ont été animées portant sur les thèmes de l'allaitement maternel exclusif, les groupes d'aliments, la diversification du régime alimentaire chez la femme enceinte,

l'alimentation de complément etc. Ces différentes activités ont touché 3394 personnes dont 666 hommes (Chefs de villages, conseillers au chef du village et les maris des femmes), 2728 femmes parmi lesquelles 212 femmes enceintes, 1153 femmes allaitantes et 1363 femmes en âge de procréer.

- ❖ Activités d'IEC maladies hydriques et autres : Au total 86 journées de salubrité ont été organisées avec la participation 3195 personnes dont 531 hommes et 2664 femmes. Cent quarante-deux (142) séances de causeries éducatives sur les maladies diarrhéiques, l'eau, l'hygiène et l'assainissement ont été organisées dans l'ensemble des sites du projet avec la participation de 3 956 personnes dont 3 305 femmes et 651 hommes. Ces séances éducatives ont porté sur les maladies liées à l'eau, leurs modes de transmission, la prévention, l'importance de la consommation de l'eau potable, la préparation de la Solution de Réhydratation par voie Orale (SRO). Au total, 82 causeries éducatives ont été réalisées sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement sur les relations entre le paludisme, la malnutrition, la morbidité et la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Ces différentes causeries ont permis de toucher 2707 personnes dont 413 hommes et 2294 femmes. Le projet a doté chaque village (30) en kits d'hygiène composés de 10 brouettes, 15 pelles, 10 râtaux, 50 paires de gants, 100 caches nez et 50 paires de bottes. Le projet a également permis l'acquisition des équipements divers (moustiquaires imprégnées, renforcement du plateau technique du CSCOM de Baguinéda-Camp, kits d'accouchement et tricycles médicalisés). Il était prévu pour le projet de former, aux techniques d'IEC, 300 personnes dont 80% de femmes. Cet objectif a été largement dépassé pour le bien-être des populations.

C. Gestion de Projet : cette composante consistait en : (i) Activités d'acquisition menées ; Activités d'acquisition menées ou le PPM devrait être respecté et mis à jour. Le PPM est tenu mais non respecté ; (ii) activités du projet déroulées par rapport au taux de décaissement conforme aux prévisions d'environ 20%/an. Le taux atteint à ce jour, après 8 ans de mise en œuvre est de 62,22 % pour le don GAFSP ; (iii) gestion financière assurée : 6 rapports d'audit ont été produits contre 5 rapports prévus pour les 5 années d'exercice du projet (le projet a duré 8 ans) ; (iv) Système de SE opérationnel : il était prévu de mettre en place un système de SE opérationnel. Le système a été mis en place mais comporte des faiblesses et insuffisances ; (v) prise en considération du genre : Quelques données désagrégées en genre existent mais non fiables à cause de non-disponibilité de spécialiste genre au sein de l'équipe du projet ; (vi) Rapports d'audit, de suivi-évaluation, trimestriel d'avancement et environnemental (PGES) : Le projet a transmis quelques rapports trimestriels d'avancement et des rapports trimestriels et mensuels de mise en œuvre du PGES. Cependant au plan de sauvegardes environnementale et sociale, le projet devra réaliser l'audit environnemental et social de clôture pour ainsi se conformer à une exigence fondamentale du SSI de la Banque.

Annexe 4 : Etat d'exécution des activités des conventions du PRESAN KL

[illegible]

		(ii) Promotion d'AGR porteuse,	3. Assistance technique en développement communautaire (Plan International Mali)	X			100%
		(iii) assistance technique en développement communautaire,	4. Encadrement par Plan International Mali promotion d'activités génératrices de revenus	X			
		(iv) Santé, nutrition et lutte contre les maladies hydriques,	5. Appui / motivations pour le suivi/dépistage rapproché de la malnutrition	X			
		(v) Gestion environnementale et sociale	6. Motivation aux agents communautaires pour la lutte contre la malnutrition	X			
			7. Création de groupes de femmes de démonstrations culinaires	X			
			8. Confection de cartes conseils ANJE pour les agents ASC et AMCP	X			
			9. Appui/renforcement du dépistage actif des cas de malnutrition aigüe	X			
			10. Création au sein des groupes féminins de paires de soutien/conseil	X			
			11. Renforcement CSCOM et Sensibilisation VIH/SIDA,	X			
			12. Appui / motivations pour le suivi/dépistage rapproché de la malnutrition	X			
			13. Motivation aux agents communautaires pour la lutte contre la malnutrition				
			14. Création de groupes de femmes de démonstrations culinaires				
			15. Confection de cartes conseils ANJE pour les agents ASC et AMCP				
			16. Appui/renforcement du dépistage actif des cas de malnutrition aigüe				
			17. Création au sein des groupes féminins de paires de soutien/conseil				
			18. Renforcement CSCOM et Sensibilisation VIH/SIDA,				
			19. Encadrement/animation travaux reboisement				
			20. Encadrement/animation travaux reboisement				

				X			
				X			
				X			

3	DNGR	Assistance à l'OPIB et à l'OHVN dans le cadre des activités de maîtrise d'ouvrage des études et travaux d'infrastructure Hydro agricoles et socioéconomiques.	1. Élaboration des TDR et préparation des demandes de propositions (DP) pour le recrutement de bureaux d'Ingénieurs conseils devant effectuer les études de consolidation sur les sites D'aménagement hydro-agricoles et les sites d'infrastructures sociales de base retenus dans le cadre de la mise en œuvre des PGES 2. Identification de 1000 ha de bas-fonds à aménager/valoriser dans la zone OHVN ; 3. Élaboration des TDR, préparation des demandes de propositions (DP) et recrutement de bureaux d'Ingénieurs conseils pour les études d'APD des bas-fonds identifiés et celui de Faragoué 4. Supervision des études 5. Validation des rapports d'études 6. Élaboration des DAO pour les travaux d'infrastructures hydroagricoles et les sites d'infrastructures sociales de base 7. Organisation des missions de supervision 8. Gestion des contrats établis avec les bureaux d'ingénieurs conseils	X		X	40%
4	CPS/SDR	Suivi-évaluation externe du projet et l'appui à la mise en place du SKASS PNISA	1. Examen du Cadre Logique et documents de base 2. Vérification du système de S-E sur le terrain (missions)		X X		
		.	3. Mise en place du dispositif de S-E (missions) 4. Formations et recyclages (missions/ateliers) 5. Évaluations MENOR (missions) 6. Suivi périodique trimestriel des activités (missions) 7. Rédaction des rapports (fournitures bureau et copies)		X X X X X		50%
5	IER	Recherche-développement dans la zone OPIB et OHVN.	1. Prise de contact pour identification des sites, des bénéficiaires et des services techniques. 2. Introduction de coqs améliorateurs Wassachiè dans les systèmes d'élevage avicole 3. Introduction d'alevins dans les d'étangs piscicoles 4. Introduction de légumes et légumineuses riches en nutriments dans les jardins potagers 5. Développement des aliments de complément (mélanges nutritionnels pour enfants et femmes enceintes) à base de céréales et de légumineuses 6. Formation sur la transformation, conservation et hygiène alimentaire des produits locaux 7. Formation en nutrition et Information Éducation et Communication (IEC) 8. Démonstrations culinaires des recettes développées dans les sites du projet	X X - - X X X X X		X X	60%

6	CNOP	Appui à l'interprofession et à la structuration des filières riz	1. Conduite du diagnostic institutionnel et organisationnel des OP de l'OPIB et de L'OHVN 2. Élaboration d'un plan de renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des OP de l'OPIB et de l'OHVN	X		X X	
			3. Atelier de validation des résultats du diagnostic des OP de l'OPIB 4. Atelier de validation des résultats du diagnostic des OP de l'OHVN			X	20%
7	DNACPN	Surveillance environnementale du PRESAN-KL,	1. Étude Diagnostique 2. Suivi de la qualité de l'eau de surface 3. Suivi de la qualité des eaux souterraines 4. Formations 5. Campagne d'information et de sensibilisation 6. Suivi et supervision 7. Audit d'environnement 8. Fonctionnement/ comités de suivi	X X X X X X X		X	84,6%
8	DNA	Appui à la production et à la certification des semences.	1. Organisation des producteurs de semences en coopératives 2. Formation des paysans en technique de production de semences de qualité 3. Contrôle et certification des semences de coton 4. Formation des agents de contrôle 5. Équipement des agents de contrôle 6. Logistique			X X X X X	0%
9	APEJ/AJA	Création et au suivi par l'APEJ de GIE dans les chaines de valeur (le petit élevage, la pisciculture, l'agroalimentaire et le machinisme).	1. Activités d'identification des personnes cibles (OPIB) 2. Activités de formation (OPIB) 3. Activités de constitution des GIE (OPIB) 4. Activités d'accompagnement et de formation sur l'utilisation du matériel acquis (OPIB) 5. Activités d'identification des personnes cibles (OHVN) 6. Activités de formation (OHVN) 7. Activités de constitution des GIE (OHVN) 8. Activités d'accompagnement et de formation sur l'utilisation du matériel acquis (OHVN)	X X		X X X X X	30%

[illegible]

II. PHOTOS



Lot1: Canal principal de Baguinéda-Travaux terminés



Lot 2: Revêtement canal secondaire Baguinéda



Revetement canal principal Baguineda



Prise canal Figuiratomo



Station de pompage Figuiratomo-Travaux arrêtés



Visite du périmètre Figuiratomo



Base vie Chantier: Engins de terrassement immobilisés



Site de Molodo : Château d'eau fonctionnel dans la cour de la cité de l'office du Niger



Infrastructure PGES



Rencontre avec parties prenantes



Visite du canal figuarotomo



Rencontre avec le Maire Maramandougou et comite paysans



Rencontre avec le Maire de Maramandougou



Rencontre avec bénéficiaires Maramandougou



Alphabétisation des femmes



Séance de formation des femmes en zone OPIB



Formation et démonstration pour femmes de lopes